



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU PETR BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS

CONCLU ENTRE

Le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais, représenté par Monique BEVIÈRE, dûment habilité par délibération du 17 juin 2021, ci-après désigné par « le territoire », d'une part,

La CC DE LA PLAINE DU NORD LOIRET, représentée par Martial BOURGEOIS,

La CC DU PITHIVERAIS, représentée par James BRUNEAU,

La CC PITHIVERAIS GATINAIS, représentée par Delmira DAUVILLIERS,

La Commune de Pithiviers, représentée par Philippe NOLLAND,

La Commune de Malesherbois, représentée par Hervé GAURAT,

L'État, représenté par Madame Régine ENGSTRÖM, Préfète du Loiret et ci-après désigné par « l'État » ;

Le Conseil Régional Centre-Val de Loire, représenté par son Président, M. François BONNEAU et ci-après désigné par « la Région » ;

Le Conseil Départemental du Loiret, représenté par son Président, M. Marc GAUDET et ci-après désigné par « le Département », d'autre part ;

Préambule

La transition écologique, le développement économique et la cohésion sociale sont les priorités du gouvernement pour la relance du pays après une crise sanitaire sans précédent, afin de construire une France résiliente et forte à horizon 2030.

Cette ambition ne sera effective et durable qu'à la condition de trouver une déclinaison locale, adaptée à chaque territoire. Le Gouvernement souhaite donc qu'un dialogue s'instaure en ce sens avec les collectivités, à partir d'un projet de territoire portant une ambition d'évolution à court, moyen et long terme, à une échelle respectant les bassins de vie.

Ce nouveau mode collaboratif destiné à unir les efforts des différentes entités porteuses de l'action publique au profit d'un territoire donné, associe donc aussi les départements et les régions. Il se traduit par la conclusion d'un « contrat de relance et de transition écologique » (CRTE), socle des discussions à venir et portant engagement de principe des parties à collaborer pour permettre la réalisation de projets structurants pour le territoire et cohérents avec les objectifs des politiques publiques de l'État.

Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier progressivement les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Sous l'égide du territoire et de l'État, le suivi du CRTE est effectué par une gouvernance partagée et constructive, à même de faire émerger une dynamique partenariale large pour ouvrir de nouvelles perspectives de développement.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent, sous l'égide des exécutifs locaux, de la participation des forces vives du territoire que sont notamment les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants mais aussi de la participation de divers financeurs publics que l'État s'attachera à mobiliser.

Il s'agit donc d'une démarche itérative et collaborative, reposant sur le dialogue des acteurs publics pour bâtir le meilleur avenir possible pour chacun de nos territoires.



LE CONSEIL RÉGIONAL CENTRE-VAL DE LOIRE

En région Centre-Val de Loire, les CRTE constituent des dispositifs permettant la déclinaison des priorités du Contrat de Plan État Région 2021-2027, qui prévoit en son article V : « *L'atteinte des objectifs du CPER 2021-2027 Centre Val de Loire nécessite que les territoires se saisissent de ces politiques pour porter des projets de territoires transversaux, cohérents et ambitieux.*

Pour ce faire, l'État et le Conseil Régional s'engagent à accompagner, en association avec les Conseils Départementaux volontaires, la déclinaison territoriale du CPER à travers des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique.

Ces CRTE ont vocation à décliner l'accord régional de relance signé par l'État et le Conseil Régional, qui se traduit par des moyens renforcés sur la période 2021-2022 ».

La Région Centre Val de Loire étant engagée de longue date dans une politique de soutien aux programmes territoriaux de développement intégré et durable, une synergie entre les CRTE et les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST) initiés par le Conseil Régional est recherchée afin d'optimiser l'articulation des financements.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET

La réussite des politiques de cohésion des territoires et de cohésion sociale, de relocalisation d'une économie durable et solidaire, de transition écologique et numérique, implique la pleine mobilisation des acteurs infrarégionaux, au premier rang desquels les collectivités territoriales.

C'est pourquoi, comme le prévoit l'article V du Contrat de Plan État Région (CPER) 2021-2027, le Conseil départemental du Loiret s'engage, aux côtés de l'État et du Conseil régional, à contribuer à la réussite des 7 Contrats de Relance et de Transition Écologique portés par les acteurs locaux, qui seront la déclinaison territoriale du CPER.

Cet engagement volontariste à l'élaboration et à la signature des CRTE avec l'État et les autres collectivités concernées permettra de mettre en valeur la convergence et la cohérence des interventions des différents partenaires sur le territoire du Loiret.

Cet engagement volontariste s'inscrit dans la continuité de la politique de mobilisation en faveur des territoires, votée en 2016 et qui a profondément remanié les modalités de l'accompagnement du Conseil départemental aux projets des acteurs locaux.

L'ÉTAT

Le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) définit un cadre partenarial associant les acteurs investis dans le développement des territoires autour des exécutifs locaux.

Son ambition est de rassembler et de faciliter la réalisation des projets structurants concourant notamment à la transition écologique, économique, sociale et culturelle des territoires.

Ces projets résultent de nouvelles initiatives locales comme de celles prévues par les dispositifs contractuels existants, conformément à la vocation « intégratrice » des CRTE.

Le CRTE mobilise ainsi l'ensemble des moyens d'accompagnement au profit des collectivités locales pour permettre aux maîtres d'ouvrage et porteurs de projets concernés de disposer d'une visibilité sur les aides qui pourront être apportées par l'État, et le cas échéant, d'autres partenaires, ci-après désignés comme les financeurs.

Le CRTE doit être un outil souple, régulièrement enrichi ou amendé, pour constituer une base de dialogue partagée et efficace. Il constitue le cadre permanent de travail entre les exécutifs locaux, les services déconcentrés de l'État, les représentants des opérateurs nationaux (agences nationales, Banque des Territoires, Action logement, caisses de protection sociale dont la Caisse d'Allocations Familiales...), ainsi que la Région et le Département.

Le comité des financeurs

Le comité des financeurs est composé de représentants de l'exécutif et des services des territoires, des services de l'État, d'établissements ou opérateurs publics, comme par exemple l'ADEME et la Caisse des dépôts – Banque des territoires, mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales.

Les services de l'État se chargent de constituer le comité des financeurs.

LE TERRITOIRE

Le Pays Beauce Gâtinais créé en 1996, est reconnu Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) depuis le 10 mai 2017, nouvelle étape dans le développement des coopérations intercommunales à l'échelle de son périmètre.

Le PETR élabore un projet de territoire et le révisé à chaque renouvellement des élus.

- Le projet a une vocation transversale.
- Il n'a pas de valeur juridique prescriptive au sens où « Il doit être compatible avec les schémas de cohérence territoriale applicables dans le périmètre du pôle ».
- Sa spécificité réside dans le développement des coopérations entre communes et intercommunalités du Pôle.
- Il est évalué, et révisable.
- Il est orienté vers l'action, et pose, dans une convention territoriale, le cadre des ententes, conventions ou contrats le permettant.
- Il fait l'objet d'une concertation et il est soumis pour avis à la Conférence des maires et au Conseil de Développement Territorial.

La mise en œuvre du projet de territoire nécessite un relais fort au sein des communes et intercommunalités

Fiche d'identité du territoire

- Région Centre-Val de Loire
- Département du Loiret
- Cantons de Pithiviers et de Malesherbes
- Sur l'axe Paris/Orléans, à la croisée de la Beauce et du Gâtinais
- Proche des agglomérations d'Orléans, de Montargis et de Paris
- 78 communes
- 3 Communautés de communes :
 - CC du Pithiverais (29 830 hab., 31 communes)
 - CC Pithiverais Gâtinais (26 641 hab., 32 communes)
 - CC de la Plaine du Nord Loiret (70 27 hab., 15 communes)
- Une superficie de 1 174 km² pour 63 498 habitants en 2021 (population légale en vigueur au 1er janvier 2021 – recensement INSEE 2018)
- Densité moyenne de population 49,33 hab/km²
- 3 entités paysagères principales : la Forêt d'Orléans au Sud, les plaines de Beauce au Nord et à l'ouest, le Gâtinais à l'est
- Le territoire compte 1 pôle urbain central, 1 pôle urbain, 8 pôles structurants

Carte du PETR



La gouvernance du PTHR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Le Comité syndical

Le Comité Syndical est l'assemblée délibérante qui prend les décisions au sein du PTHR. Il est composé des élus désignés par les Communautés de communes qui forment le PTHR. Chaque Communauté de communes y est représentée proportionnellement au nombre d'habitants, par des délégués titulaires et des suppléants : La Communauté de communes Plaine du Nord Loiret : 8 délégués titulaires et 3 suppléants.

La Communauté de communes du Pithiverais : 30 délégués titulaires et 10 suppléants.

La Communauté de communes Pithiverais Gâtinais : 27 délégués titulaires et 9 suppléants.

Soit 65 délégués titulaires et 22 suppléants.

Les suppléants sont systématiquement invités aux Comités syndicaux.

Le Bureau

Le Bureau est l'instance exécutive du PTHR. Hormis la Présidence, il compte 17 membres qui sont élus par le Comité syndical lors de sa séance d'installation, parmi lesquels sont élus 3 Vice-présidents.

La Conférence des Maires

La Conférence des Maires réunit les maires des communes situées dans le périmètre du PTHR. La Conférence est consultée lors de l'élaboration, la modification et la révision de tous les projets ou démarches stratégiques de territoire.

La Conférence des maires avait été instaurée par le Pays bien avant l'obligation faite en tant que PTHR.

Le Conseil de Développement Territorial

Un Conseil de développement territorial réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du PTHR. Composé de 35 membres bénévoles, il est consulté sur les principales orientations soumises au Comité syndical et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial. Il peut organiser des groupes de travail sur des thématiques du projet de territoire, pour faciliter la mise en réseau avec les acteurs privés, soutenir l'innovation et l'expérimentation.

Le Conseil de développement territorial peut également s'autosaisir de sujets liés au développement du territoire.

La Présidente du Conseil de développement territorial est invitée à tous les Bureaux du PTHR

Bon nombre des membres de ce Conseil participe aux différents ateliers qui peuvent se tenir sur des sujets tels que le SCoT, le PCAET...

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets et structurants contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique des territoires .

Ils reposent sur un diagnostic de territoire élaboré par les intercommunalités signataires en collaboration avec les communes qui les composent, en vue de partager et d'exposer l'ambition commune qu'ils portent pour leur bassin de vie et sur des projets identifiés en réponse.

Ceci constitue le socle du CRTE.

C'est le point de départ d'un dialogue entre les différentes parties pour valider parmi les actions listées, celles qui relèvent :

- du temps court du plan de relance :

↳ projets matures portant des actions structurantes dans les domaines de la compétitivité économique, la transition écologique et la cohésion sociale.

La dernière annexe précise au 20 juillet 2021 les financements déjà accordés au territoire dans le cadre du plan de relance, visibles de manière actualisée sous ce lien : <https://airtable.com/shrGRVQ0rjXPECxvV> et ce QR code.



- du temps long :

↳ projets pour lesquels des études sont à mener ou qui nécessitent des priorisations et parfois des mises en perspectives à une échelle plus large car nécessitant des actions communes de coopération entre les bassins de vie en raison d'interactions en matière d'emploi, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme etc .

L'échange permettra aussi d'identifier dans quelles mesures les actions listées répondent aux ambitions respectives portées par le département, la région, et les grandes politiques de l'État afin de déterminer quelle ingénierie financière peut être déployée au profit des projets du territoire.

La démarche de CRTE permet donc d'identifier collectivement les projets structurants qui influencent durablement et structurellement le territoire et leurs financements possibles.

Article 2 – Ambition du territoire PETR BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique partagée par l'ensemble des communes du bassin de vie concerné. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire à venir pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire : elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs.

L'élaboration d'une vision stratégique suppose d'identifier les enjeux transversaux et interdépendants de développement du territoire à partir d'un diagnostic portant sur notamment les caractéristiques, les forces et faiblesses de celui-ci. Elle s'appuie sur différentes dimensions, (écologiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives, relatives à la santé, etc.) en favorisant les synergies et les complémentarités puis se décline en orientations et en plans d'actions.

La mise en œuvre du plan d'action de l'ambition ainsi posée est itérative. Elle s'adapte au cours du temps pour prendre en compte l'avancée réelle des différents projets et les événements qui peuvent impacter le territoire.

Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale et partagée du territoire et un développement où tous vont s'impliquer en vue d'en accélérer les effets.

Notre enjeu commun est de faire du Loiret une terre d'accueil pour les habitants, les entreprises et les touristes, inclusive, résiliente, où il fait bon vivre, et résolument tournée vers l'avenir.

Les principaux programmes développés par le PETR et/ou dans son périmètre

Développement local, services à la population et aménagement du territoire :

- Le contrat de ville et de cohésion urbaine visant les quartiers prioritaires de Pithiviers ;
- L'Agenda 21 du Pays [voté en décembre 2013] ;
- LEADER [programme 2014-2020, avec le PETR Montargois en Gâtinais ; démarrage en 2016] ;
- Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) 2016-2022, qui fait suite aux 3 autres contrats signés avec la Région Centre à partir de 1998 ;
- Le Contrat de ruralité [dès 2017] ;
- Le Contrat Local de Santé (CLS), depuis 2018 [2ème contrat] ;
- Le programme Action Cœur de ville engagé sur la commune de Pithiviers pour la durée de 5 ans (convention-cadre du 16 octobre 2018) ;
- Le programme Petites Villes de demain engagé sur les communes de Beaune-la-Rolande, Le Malesherbois et Puiseaux ;

Urbanisme :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) [SCoT révisé voté en octobre 2019 à l'unanimité] ;

Eau :

- Contrat rural et Contrat global [3 programmes entre 2000 et 2018] ;
- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Nappe de Beauce [arrêté inter-préfectoral du 11 juin 2013 ; le PETR est structure porteuse depuis 2004 ; gestion quantitative de l'eau] ;
- Le Contrat Eau et Climat (CTEC) Protection de la ressource en eau potable avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie [projet déposé en mai 2021] ;

Environnement :

- Natura 2000 Vallée de l'Essonne et les vallons voisins [depuis 2009] ;
- Les Trames verte et bleue [voté en décembre 2013] ;

Energie, climat, transition écologique :

- Pôle d'Excellence Rurale (PER) SIDESUP (Conversion énergétique : Valorisation des ressources agricoles et forestières locales) [2006] ;
- Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) [lauréat en 2016] ;
- Convention CEE [avec PME depuis mars 2020] ;
- Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET), en voie de finalisation [stratégie adoptée, programme d'actions validé le 17 juin 2021] ;
- Le Contrat Territorial de Relance et de Transition écologique (CRTE) [en cours de finalisation] ;
- Le COT EnR [convention trisannuelle avec l'ADEME Centre-Val de Loire ; en cours] ;

Economie :

- Programme ORAC (2010 et 2011) ;
- Le schéma de développement économique et d'accueil des entreprises [2016] ;
- Travaux préparatoires [2017] à la création de l'Entente économique Nord Loiret, créée en novembre 2018 ;
- Travaux préparatoires à la création de l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais sous forme juridique d'EPIC [2016] ;
- Le programme Territoires d'industrie duquel relève les 3 intercommunalités du territoire du Nord Loiret (labellisé le 22 novembre 2018. Protocole d'accord signé le samedi 22 juin 2019) ;

Emploi :

- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPEC T), depuis 2016 ;

Cf annexe 1 : Annexe des dispositifs territoriaux existants.

Article 3 – Les orientations stratégiques

Les orientations stratégiques ont été définies à partir des nombreux travaux et études récemment réalisés sur le territoire. Une synthèse analytique des stratégies territoriales existantes a permis de questionner les axes de progrès du territoire, principalement ceux du SCoT révisé (2019).

La concertation locale a été menée auprès de l'ensemble des membres du Comité syndical, des Communautés de communes, des communes et du Conseil de Développement Territorial. Elle a permis de partager et d'approfondir ces orientations.

Le projet de territoire a été validé en Comité syndical le 17 juin 2021, après avoir été présenté et débattu avec la Conférence des Maires et le Conseil de développement territorial.

Les différentes démarches structurantes prises en compte pour établir le diagnostic sont les suivantes : SCoT, PCAET, Trame verte et bleue, Natura 2000, Agenda 21, Ambitions 2020, Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST), les feuilles de route des 3 EPCI membres.

La stratégie du territoire est déclinée sous forme de quatre orientations thématiques et de quatre orientations transversales qui ne sont pas hiérarchisées entre elles.

En voici un résumé :

- **Orientations 1 : POURSUIVRE ET RENFORCER LA TRANSITION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE :**

- Amplifier la mutation des stratégies transversales.

- **Orientations 2 : S'APPUYER SUR LA TRAME ENVIRONNEMENTALE POUR METTRE EN PLACE UN PROJET DE TERRITOIRE DURABLE :**

- Préserver et valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité ;
- Affirmer une gestion raisonnée des ressources ;
- Valoriser les ressources ;
- Lutter contre les nuisances et limiter l'exposition de la population aux risques.

- **Orientations 3 : DEVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACCUEIL BASEE SUR LA QUALITE DE VIE ET LES SERVICES :**

- Renforcer le pôle urbain central de Pithiviers ;
- Renforcer le pôle urbain du Malesherbois (Malesherbes) ;
- Fortifier les autres pôles définis par le SCoT (Bazoches-les-Gallerandes, Beaune-la-Rolande, Boiscommun, Boynes, Chilleurs-aux-Bois, Outarville, Puisseaux, Sermaises) ;
- Valoriser l'espace rural ;
- Conforter les services et les équipements à destination de toutes les populations ;
- Articuler les déplacements en fonction des besoins ;
- Proposer une offre de logements en adéquation avec les capacités d'accueil et les besoins des ménages, tout en limitant la vacance ;
- Prendre en compte le paysage dans l'aménagement du territoire ;
- Affirmer la santé comme un facteur d'attractivité du territoire ;
- Affirmer le territoire comme une destination de tourisme durable ;
- Affirmer le Pays comme un territoire à forte valeur patrimoniale.

- **Orientations 4 : METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE ECONOMIQUE AMBITIEUSE POUR FAVORISER L'EMPLOI LOCAL :**

- Conforter les activités agricoles, pilier économique et identitaire du territoire ;
- Décliner la stratégie économique globale (industrie, commerce, artisanat) ;

Les ambitions transversales :

- Orientations 5 : FAVORISER L'ACCESSIBILITE AUX OUTILS NUMERIQUES POUR REpondre AUX ENJEUX LOCAUX DE DEVELOPPEMENT ET ACCELERER LA TRANSITION NUMERIQUE DU TERRITOIRE ;
- Orientations 6 : DEVELOPPER LES COOPERATIONS INTERTERRITORIALES ET TRANSNATIONALES, VECTEURS DE DEVELOPPEMENT LOCAL ;
- Orientations 7 : S'ASSURER DE LA MAITRISE ET DE LA RESERVE FONCIERES NECESSAIRES AUX PROJETS DES SERVICES PUBLICS ET ECONOMIQUES DU TERRITOIRE ;
- Orientations 8 : FAVORISER TOUTES DEMARCHES ET PROJETS INSCRIVANT LE TERRITOIRE COMME TERRE D'ACCUEIL DE L'INNOVATION.

Cf. annexe 2 : projet de territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais.

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 3.

Leur contenu pourra évoluer en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage décrit à l'article 6 sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Le Plan d'action

Le projet de territoire se décline en opérations dont la liste constitue le plan d'action.

Un premier recensement de ces opérations est décrit dans le tableau des projets joint en annexe 4. Les montants sont inscrits à titre indicatif et ne préjugent pas des décisions des financeurs.

Ces opérations, de niveaux de maturité différents, feront l'objet d'échanges approfondis entre les services de l'État et le PETR ainsi qu'avec le département et la région, afin de prioriser celles qui seront susceptibles d'être accompagnés par chacun d'entre eux. Ainsi par exemple, l'État étudiera ces opérations, notamment en fonction de leur dimension structurante (grande envergure, intérêt spécifique, rayonnement, réponse au diagnostic de territoire, concours à un projet plus important, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. ..). Le degré de maturité, l'inscription dans un programme ou une politique nationale seront également considérés.

Les projets retenus seront proposés au comité des financeurs pour trouver le meilleur montage possible en vue de leur réalisation en optimisant les fonds publics disponibles.

L'Etat pourra aussi être amené à proposer de nouvelles thématiques qui entrent dans ses priorités ou dans des opportunités de financement ou d'aides à saisir. Le PETR restera libre d'y donner suite ou non.

Les opérations qui feront l'objet d'un accord de principe du comité des financeurs seront inscrites chaque année dans une convention de financement après validation par les instances de gouvernance.

La Préfète du Loiret peut saisir autant que de besoin la «Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Article 5 - Engagements communs des financeurs

Engagement de l'État, ses établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services déconcentrés et établissements à accompagner la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

Son soutien se traduit également par la possibilité de financement d'un poste de chef de projet, chargé d'assurer l'animation et le suivi des actions inscrites au CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier la possibilité de cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien peut permettre de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire aussi bien que les projets eux-mêmes.

A titre d'illustration :

- l'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- la Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent également intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Engagements de la Région

La Région en qualité de cheffe de file des politiques de transport, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire, de développement économique, de tourisme et d'environnement, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Son soutien s'exerce principalement au titre sa politique contractuelle avec les territoires qui s'appuie sur des programmes de développement intégrés, portés à l'échelle de bassins de vie sur la base d'un projet de territoire.

Sont en particulier concernées les thématiques suivantes s'inscrivant dans les priorités du CPER :

- Attractivité du Territoire : atouts touristiques des territoires, Projets Alimentaires Territoriaux
- Cohésion territoriale et sociale : structures d'exercice coordonné, revitalisation et renforcement de la centralité des villes moyennes et petites, renouvellement urbain des quartiers en politique de la Ville, maillage en équipements culturels de proximité, maillage en équipements sportifs structurants, notamment nautiques,
- Transition écologique et énergétique : isolation des bâtiments publics et logements sociaux, biodiversité, mobilités durables, notamment développement du vélo utilitaire, urbanisme durable (friches, renaturation, aménagements urbains favorisant l'adaptation au réchauffement climatique, etc.)

Les actions inscrites au CRTE pourront ainsi bénéficier des financements d'ores et déjà inscrits dans le CRST en cours, ou à inscrire par simple transfert de crédits ou par avenant, ou à défaut, à inscrire lors d'un prochain Contrat régional à négocier pendant la durée du CRTE.

La Région pourra également, plus ponctuellement, apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE, via ses autres cadres d'intervention ou les dispositifs européens. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier complet. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente de la Région.

Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Son soutien s'exercera selon deux modalités principales :

- L'accompagnement opérationnel des projets des collectivités par l'ingénierie départementale. Sous la marque Cap Loiret, l'ensemble des services départementaux, et des partenaires locaux, sera mobilisé pour apporter une expertise à l'accomplissement des projets des collectivités, notamment les plus rurales.
- Les aides financières aux projets et aux équipements. Le Département mobilisera ses instruments financiers de cohésion et de solidarité territoriale : le fonds départemental d'aide à l'équipement communal et le soutien aux investissements d'intérêt supra communal (équipements structurants et services à la population).

Engagements communs de l'État, de la Région et du Département

L'État, la Région et le Département s'engagent à désigner un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ils s'engagent à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projet déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

Les financeurs s'engagent à apporter leur appui à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention en communiquant sur les opportunités de financement, les conditions de leur déclenchement et en apportant un conseil dans l'élaboration des projets jugés structurants. Ils instruisent dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises, en premier lieu en se prononçant rapidement sur l'éligibilité des projets ou la disponibilité de crédits.

Ils rendent leurs décisions de financement en considérant le cadre partenarial prévu par le CRTE de façon à faciliter le tour de table financier des maîtres d'ouvrage et l'évaluation du reste à charge. Ainsi, sera recherché un calendrier commun pour arrêter les décisions de financement et partager l'information sur la nature et le montant des soutiens apportés.

Ils recherchent les mutualisations possibles dans la constitution des dossiers propres à alléger les démarches des porteurs de projet.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention qui seraient mentionnés au CRTE sont indicatifs, puisque soumis aux réserves de disponibilité des crédits, du respect des procédures de chaque partenaire, des résultats de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt et de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

Engagements du PETR BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS

Le PETR BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS s'engage à animer le travail de conception et de mise à jour du CRTE en associant étroitement les parties au contrat (collectivités, entreprises, État, établissements publics, habitants, associations, etc.) afin d'entretenir la dynamique engagée. Il organise le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé

dans le CRTE avec pour objectif d'enrichir les options prises, de favoriser la mobilisation et l'émergence de nouveaux projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation en recourant si nécessaire aux moyens d'ingénierie proposés par l'Etat.

Article 6 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Un comité de pilotage est institué. Il est coprésidé par la Mme la Préfète du département, ou son représentant, et par la Présidente du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services régionaux et départementaux de territoires, des services de l'Etat, de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, et des autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, ainsi que de représentants des collectivités départementales et régionales.

Il siège au moins une fois par an pour :

- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE. Il rend compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Outre les services au territoire de la Sous-préfecture de Pithiviers, du référent ANCT, les référents techniques du Département du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire (développeur territorial et le Chargé de mission Développement Territorial) sont associés au comité technique.

Il se réunit au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 7 - Dispositions diverses

Suivi et évaluation du CRTE

Un suivi du CRTE est réalisé régulièrement et, au moins une fois par an, est présenté en comité de pilotage.

Il décrit l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie, propose les éventuelles modifications devant y être apportées, l'état d'avancement des projets structurants, les améliorations devant être apportées au CRTE et apporte toute autre suggestion jugée nécessaire pour le renforcement du partenariat.

Entrée en vigueur et durée du CRTE

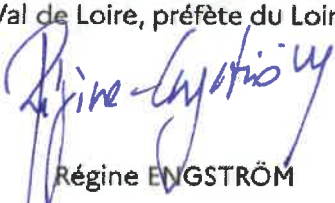








L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de cinq ans. Il constitue le socle de référence pour réaliser les actions structurantes du territoire. Il est modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage, lorsqu'interviennent des modifications substantielles affectant son économie générale. Les évolutions apportées à la stratégie et aux projets structurants sont quant à elles validées par le comité de pilotage.

Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Établi le 30 juillet 2021.

<p>La préfète de la Région centre-Val de Loire, préfète du Loiret</p>  <p>Régine ENGSTRÖM</p>	<p>La Présidente du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais,</p>  <p>Monique BEVIÈRE,</p>	<p>Le Président du Conseil Régional,</p>  <p>François BONNEAU</p>
<p>Le Président du Conseil Départemental,</p>  <p>Marc GAUDET,</p>	<p>Le Président de la CC DE LA PLAINE DU NORD LOIRET,</p>  <p>Martial BOURGEOIS,</p>	<p>P/O La Présidente de la CC PITHIVERAIS GATINAIS,</p>  <p>Christine BERTHELOT</p>
<p>Le Président de la CC DU PITHIVERAIS,</p>  <p>James BRUNEAU,</p>	<p>Le Maire de Pithiviers,</p>  <p>Philippe NOLLAND,</p>	<p>Le Maire du Malsherbois,</p>  <p>Hervé GAURAT</p>

Liste des annexes :

Annexe 1/5 : Annexe des dispositifs existants CRTE PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Annexe 2/5 : Projet de territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Annexe 3/5 : Introduction et justification des axes stratégiques

Annexe 4/5 : Recensement des projets 2021-2027

Annexe 5/5 : Recensement des financements déjà accordés au territoire dans le cadre du plan de relance.

Annexe 1/5 des dispositifs existants de contractualisation entre l'État et le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Attractivité / Compétitivité	Développement économique	SRDEII SCoT du 10/10/2019 Territoire d'industrie de Pithiviers : même périmètre que le PETR Entente Economique Nord Loiret
	Emploi / formation	Convention DIRECCTE (GPEC T) Convention Région (GPEC T) Plan Régional d'investissement dans les compétences (PRIC)
	Recherche – Enseignement supérieur	SRDEII
	Tourisme	Office de Tourisme du Grand Pithiverais (sous statut EPIC)
	Transition numérique	SCORAN
Cohésion territoriale et sociale	Santé	Contrat local de santé (CLS) SCoT du 10/10/2019
	Cohésion des Territoires	Action Coeur de Ville Pithiviers : convention signée le 16/10/18 et homologuée en ORT le 27/12/2019. Avenant signé en octobre 2020 -Petites villes de demain : Beaune-la-Rolande, Le Malesherbois, Puisseaux. Convention d'adhésion prévue 1er semestre 2021. Convention ORT prévue ensuite dans délai de 18 mois maximum SRADET
	Renouvellement urbain / politique de la ville	Contrat de ville à Pithiviers SRADET SCoT
	Inclusion numérique	SCORAN
	Culture	Direction culturelle Ville de Pithiviers Direction Culturelle Ville du Malesherbois
	Sport	Campagne ANS en cours
Transition écologique et énergétique	Transversal transition écologique	Convention pour la valorisation des CEE (2020-2021) Convention pour la valorisation des CEE (2021 et+)
	Efficacité énergétique des bâtiments	OPAH en cours sur le territoire de la CC du Pithiverais Gâtinais jusqu'au 09/04/2022
	Energies renouvelables	OPAH en étude sur la CC du Pithiverais et réflexion sur une plateforme territoriale de rénovation énergétique sur le PETR
	Economie Circulaire	Territoire à énergie positive pour la croissance verte.
	Qualité de l'air / Santé environnement	PCAET en cours d'élaboration SRADET (PRPGD) PRSE Programme local de l'habitat (CC Pithiverais Gâtinais) SCoT du 10/10/2019 SRCAE Dispositif CEP (ADIL 45)
	Biodiversité	SRADET SCOT PLUi/PLU/cartes communales Natura 2000
Eau	Contrat territorial eau et climat (CTEC) avec l'Agence de l'eau Seine Normandie : PETR (en cours de rédaction) Contrat territorial eau et climat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie : SMORE (syndicat de rivière de l'Oeuf et de la Rimarde) (contrat en vigueur) Programmes d'action des 5 AAC du Pithiverais (en cours de rédaction, à l'issue définition du périmètre) (cf. CTEC)	

		<i>convention de gestion entre la CLE du SAGE Nappe de Beauce les deux AE et la Région CVL pour mettre en œuvre le plan d'action du SAGE</i> SDAGE SRADDET Schéma directeur départemental AEP SCOT PLUi/PLU/autres docs d'urbanisme
	Prévention des risques	PAPI Juine Essonne Ecole (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations) Au sud-est : PAPI bassin du Loing (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations) PPRI PPRT SCoT du 10/10/2019
	Mobilité durable	SRADDET plans de mobilités (ex PDU, plans de mobilité simplifiés) PCAET SCoT PLU(i)/PLU
	Urbanisme durable	SRADDET SCoT PLUi/PLU/cartes communales
	Transition agroécologique	PRAD SCoT du 10/10/2019
Transversal	Contrat(s) région	CRST 2016-2022 CRST 2022-2028 (à élaborer fin 2021-début 2022) GAL Pithiverais et Gâtinais qui englobe le périmètre des 2 PETR, Agglo de Montargis exceptée (programme LEADER 2016-2020)
	Contrat(s) département	Convention de partenariat CD 45 / PETR BGP Appel à projets volet 1, 2 et 3 Projet Alimentaire Territorial labellisé et opérationnel, "Mangeons Loiret »



ANNEXE : 2 sur 5

LE PROJET DE TERRITOIRE DU PETR BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS 2020-2026

« le pithiverais, un territoire de projets en transition »

(obligation légale liée au statut de PETR ; Actualise la Charte de développement)

AMBITION THEMATIQUE : POURSUIVRE ET RENFORCER LA TRANSITION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE	
1.1 Amplifier la mutation des stratégies transversales	1.1.1 Poursuivre la politique de l'habitat et de la construction durables du territoire (dont les travaux de rénovation et de réhabilitation)
	1.1.2 Valoriser le potentiel des énergies renouvelables
	1.1.3 Poursuivre les actions pour se prémunir des risques résultant du changement climatique
	1.1.4 Réduire les besoins énergétiques des équipements et les émissions de GES pour préserver la qualité de l'air
	1.1.5 Engager le territoire vers une politique de transports plus durable
	1.1.6 Encourager les alternatives permettant de limiter l'usage individuel de la voiture (modes de déplacement actifs et/ou partagés)
	1.1.7 Diminuer les besoins en déplacements
AMBITION THEMATIQUE : S'APPUYER SUR LA TRAME ENVIRONNEMENTALE POUR METTRE EN PLACE UN PROJET DE TERRITOIRE DURABLE	
2.1 Préserver et valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité	2.1.1 Décliner localement les Trames Verte et Bleue du PETR afin de préserver ses réservoirs de biodiversité et ses corridors écologiques
	2.1.2 Renforcer, intégrer ou maintenir les continuités écologiques
	2.1.3 Préserver le territoire et les milieux des invasions biologiques
	2.1.4 Protéger et gérer durablement les milieux humides
2.2 Affirmer une gestion raisonnée des ressources	2.2.1 Protéger et gérer durablement la ressource en eau
	2.2.2 Améliorer la qualité de la ressource en eau
	2.2.3 Disposer d'un assainissement efficace
	2.2.4 Gérer les eaux pluviales
	2.2.5 Assurer une quantité d'eau suffisante à la satisfaction des usages
	2.2.6 Economiser le sol et les sous-sols
	2.2.7 Préserver les gisements de matériaux
2.3 Valoriser les ressources	2.3.1 Limiter la production de déchets et valoriser les ressources
	2.3.2 Favoriser les circuits de réemploi et de revalorisation
	2.3.3 Favoriser les filières locales
2.4 Lutter contre les nuisances et limiter l'exposition de la population aux risques	2.4.1 Prévenir et gérer les risques naturels et technologiques
	2.4.2 Prévenir et gérer les risques pour la santé publique
	2.4.3 Limiter les nuisances sonores
	2.4.4 Diminuer la pollution lumineuse

AMBITION THEMATIQUE : DEVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACCUEIL BASEE SUR LA QUALITE DE VIE ET LES SERVICES	
3.1 Renforcer le pôle urbain central de Pithiviers	
3.2 Renforcer le pôle urbain du Malesherbois (Malesherbes)	
3.3 Fortifier les autres pôles définis par le SCoT (Bazoches-les-Gallerandes, Beaune-la-Rolande, Boiscommun, Boynes, Chilleurs-aux-Bois, Outarville, Puiseaux, Sermaises)	
3.4 Valoriser l'espace rural	
3.5 Conforter les services et les équipements à destination de toutes les populations	3.5.1 Soutenir les initiatives créant du lien social
	3.5.2 Accompagner et structurer la politique petite enfance, enfance-jeunesse, éducation et affaires scolaires des collectivités
	3.5.3 Accompagner et structurer la politique personnes âgées et/ou en perte d'autonomie
	3.5.4 Accompagner et structurer le développement de du sport et des loisirs
	3.5.5 Accompagner et structurer le développement culturel
	3.5.6 Consolider le tissu de services à la population et soutenir les expérimentations
	3.5.7 Rendre les bâtiments publics et les services accessibles à tous
3.6 Articuler les déplacements en fonction des besoins	3.6.1 Impulser une organisation intégrée en transports collectifs.
	3.6.2 Développer l'intermodalité
	3.6.3 Agir pour l'amélioration de l'accessibilité du territoire
3.7 Proposer une offre de logements en adéquation avec les capacités d'accueil et les besoins des ménages, tout en limitant la vacance	
3.8 Prendre en compte le paysage dans l'aménagement du territoire	
3.9 Affirmer la santé comme un facteur d'attractivité du territoire	3.9.1 Mettre en place des actions de prévention, promotion de la santé
	3.9.2 Eviter les ruptures de prise en charge, développer les parcours de santé
	3.9.3 Mise en réseau des acteurs pour favoriser l'attractivité du territoire
	3.9.4 Promouvoir un environnement favorable à la santé
	3.9.5 Promouvoir les dispositifs favorables à l'e-santé
	3.9.6 Favoriser les équipements structurants liés à la santé
3.10 Affirmer le territoire comme une destination de tourisme durable	3.10.1 Encourager, accompagner, développer l'investissement touristique pour la création de nouvelles offres différenciantes
	3.10.2 Soutenir le développement d'une offre complémentaire aux atouts du territoire
	3.10.3 Capitaliser sur l'essor du slow-tourisme pour positionner la destination sur une communication "Campagne"
3.11 Affirmer le Pays comme un territoire à forte valeur patrimoniale	3.11.1 Structurer la mise en réseau des acteurs
	3.11.2 Préserver et mettre en valeur le patrimoine

AMBITION THEMATIQUE : METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE ECONOMIQUE AMBITIEUSE POUR FAVORISER L'EMPLOI LOCAL	
4.1 Conforter les activités agricoles, pilier économique et identitaire du territoire	4.1.1 Préserver ou développer un foncier agricole adapté aux activités et aux pratiques
	4.1.2 Accompagner les activités agricoles dans toutes leurs composantes (production, transformation et commercialisation)
	4.1.3 Développer des outils de communication valorisant l'activité agricole
	4.1.4 Favoriser les outils de financement permettant le changement de pratiques
4.2 Décliner la stratégie économique globale (industrie, commerce, artisanat)	4.2.1 Structurer l'accueil d'activités économiques locales
	4.2.2 Poursuivre et développer l'accompagnement des acteurs via l'Entente Economique Nord Loiret
	4.2.3 Dynamiser une offre commerciale et artisanale adaptée au territoire
	4.2.4 Dynamiser les activités et les initiatives locales
	4.2.5 Dynamiser les activités de l'Economie Sociale et Solidaire
	4.2.6 Anticiper et accompagner le besoin en compétences pour apporter une réponse adaptée et intégrée, notamment via les usages numériques et la formation
	4.2.7 Intégrer les questions environnementales afin de renforcer la qualité de l'offre
AMBITION TRANSVERSALE : FAVORISER L'ACCESSIBILITE AUX OUTILS NUMERIQUES POUR REpondre AUX ENJEUX LOCAUX DE DEVELOPPEMENT ET ACCELERER LA TRANSITION NUMERIQUE DU TERRITOIRE	
AMBITION TRANSVERSALE : DEVELOPPER LES COOPERATIONS INTERTERRITORIALES ET TRANSNATIONALES, VECTEURS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	
AMBITION TRANSVERSALE : S'ASSURER DE LA MAITRISE ET DE LA RESERVE FONCIERES NECESSAIRES AUX PROJETS DES SERVICES PUBLICS ET ECONOMIQUES DU TERRITOIRE	
AMBITION TRANSVERSALE : FAVORISER TOUTES DEMARCHES ET PROJETS INSCRIVANT LE TERRITOIRE COMME TERRE D'ACCUEIL DE L'INNOVATION	

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) 2021-2027 DU PETR BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS

ANNEXE 3 sur 5

INTRODUCTION ET JUSTIFICATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

AMBITION THEMATIQUE : POURSUIVRE ET RENFORCER LA TRANSITION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

Dès l'élaboration de son Agenda 21 de Pays, le territoire a souhaité définir des enjeux liés à la réduction de la facture énergétique des ménages, en luttant contre des formes de précarité énergétique et l'habitat indigne, mais aussi en réalisant des travaux de rénovation thermique des bâtiments des collectivités locales. Il s'agit principalement d'améliorer la performance énergétique du bâti public existant et des équipements publics en particulier, en gardant à l'esprit les objectifs réglementaires existants (et leur évolutions) et l'exemplarité à promouvoir par ce biais.

Dans cette logique d'économie d'énergie, le développement de la méthanisation ou encore l'isolation des bâtiments publics font partie des objectifs portés par le PETR, par le biais de contrats ou en favorisant les actions territoriales, telles que TEPCV, la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), le COT EnR, etc.

Le lancement de la démarche PCAET (compétence transférée au PETR par les 3 intercommunalités du territoire – dont 2 d'entre elles obligées de réaliser un PCAET), dont le diagnostic a été partagé auprès des acteurs locaux en septembre 2020, permet d'aller plus loin dans la construction d'un programme d'actions structurantes favorables au climat et à l'énergie, avec des objectifs chiffrés à échéance 2030 et 2050.

En complément, les bilans carbone des 3 intercommunalités, du PETR, de l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais et du SITOMAP, devraient ouvrir la voie à des actions concrètes au sein de ces établissements publics.

La priorité que représente la réduction de la facture énergétique est aujourd'hui très présente sur le territoire. En parallèle de la construction de nouveaux équipements, la rénovation du parc, parfois assez ancien, s'avère nécessaire.

Le PETR s'attachera à mettre en avant cette thématique, dans une logique de complémentarité avec les services de l'ADEME ou les actions de l'ADIL 45, les démarches locales d'OPAH et/ou les PLH, en cours et/ou à venir.

Le secteur agricole, le secteur économique, dont l'industrie, ne seront pas écartés. A titre d'exemple, pour le secteur agricole, le territoire mobilise déjà des fonds pour des opérations groupées de réglage de tracteurs ou l'installation de variateurs de puissance sur les pompes d'irrigation via la convention CEE. Dans les deux cas, des économies d'énergie de l'ordre de 20% sont permises, ce qui permet, en parallèle, de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'ensemble des activités tertiaires sont éligibles (sous réserve d'une évolution législative modifiant le nombre et le contenu des fiches mesures CEE).

La rénovation de l'éclairage public est plutôt bien avancé localement, car le territoire sait mobiliser les fonds existants, tels que ceux du SIERP, TEPCV, CEE, etc.

Associées à l'installation d'horloges astronomiques, ces rénovations réduisent fortement l'empreinte carbone des collectivités, tout en générant des économies de fonctionnement non moins importantes (à minima 50%).

Grâce à l'impulsion des fonds TEPCV, le territoire s'est engagé dans la mobilité électrique, en s'équipant de véhicules électriques (voiture et utilitaire) et de bornes de rechargement.

Cet effort est à poursuivre. Des intentions sont d'ores et déjà identifiées, notamment pour de la mobilité partagée (cf. rubrique mobilité).

Le COT EnR entre le PETR et l'ADEME ambitionne le développement de systèmes de chauffage utilisant des énergies renouvelables (géothermie, chaufferie bois, réseaux de chaleur, solaire thermique).

Engagé début 2021, ce programme est bien perçu localement, et plusieurs projets sont d'ores et déjà en réflexion (à titre d'exemple : Crottes-en-Pithiverais, Chatillon-le-Roi, Greneville-en-Beauce, Nibelle, Pithiviers, Malesherbes).

Le plan de relance doit être un levier pour démultiplier le passage à la phase projet.

Mobilité durable

Le Développement Durable ne saurait être pensé sans accorder une attention particulière à la nécessité que nous avons de nous déplacer. Leviers contre l'isolement et l'exclusion, garants de l'accès à l'emploi, aux services, aux équipements, à la culture, facteurs de développement économique, nos déplacements génèrent des impacts sur l'environnement et des consommations énergétiques qu'il convient de limiter. Ces caractéristiques sont d'autant plus marquantes sur notre territoire rural, au sein duquel les distances sont importantes et les polarités urbaines globalement peu marquées.

La mobilité apparaît comme un des enjeux prioritaires au niveau du PETR. Les déplacements sont également au centre de la révision du SCoT.

L'objectif est de contribuer à réduire l'isolement des familles, de favoriser les déplacements internes, en particulier vers les pôles urbains et sites d'activités, en privilégiant les modes doux.

Au-delà d'une organisation territoriale en mobilité collective, des aménagements structurants sont nécessaires pour mailler le territoire (voies douces, navettes, etc.).

La mobilité durable pourra aussi passer par des systèmes organisés d'auto-partage, d'auto-stop (Rézo pouces par exemple). Chacun d'eux nécessitent des investissements pour développer les offres tout en les sécurisant.

Liens avec le projet de territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Amplifier la mutation des stratégies transversales	Poursuivre la politique de l'habitat et de la construction durables du territoire (dont les travaux de rénovation et de réhabilitation)
	Valoriser le potentiel des énergies renouvelables
	Poursuivre les actions pour se prémunir des risques résultant du changement climatique
	Réduire les besoins énergétiques des équipements et les émissions de GES pour préserver la qualité de l'air
	Engager le territoire vers une politique de transports plus durable
	Encourager les alternatives permettant de limiter l'usage individuel de la voiture (modes de déplacement actifs et/ou partagés)
	Diminuer les besoins en déplacements

Enjeux territoriaux au regard du Développement Durable via l'Agenda 21 de Pays

Prendre en compte les évolutions structurelles de la population dans l'offre du territoire (logements, transports adapter l'offre d'équipements, de services et de logements au vieillissement de la population et à la diminution tendancielle de la taille des ménages
Encourager la rénovation et l'amélioration thermique des vieux logements et leur adaptation au vieillissement de la population
Communiquer sur les aides nécessaires à la rénovation tout en anticipant leur baisse

Priorités d'actions figurant dans Ambition 2020 mobilisant le Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Développer les modes doux, en particulier les pistes cyclables, notamment pour les déplacements utilitaires
Favoriser les alternatives à la voiture individuelle : auto-partage, covoiturage, transports à la demande...
Développer des alternatives de transport sur un territoire rural
<ul style="list-style-type: none"> . Optimiser le réseau de transports en commun et faciliter les liaisons avec les RER . Inciter au covoiturage et proposer les infrastructures adéquates . Etudier des modes de déplacements spécifiques aux caractéristiques du territoire
Diminuer le trafic routier afin de diminuer les nuisances sonores

Maintenir une bonne qualité de l'air et éviter l'augmentation des émissions de GES
Déployer un programme de rénovation énergétique de l'habitat pour lutter contre la précarité énergétique
Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments publics et encourager un éclairage public économe
Développer les énergies renouvelables

Liens avec la stratégie territoriale développées via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

AXE C5 : Mobilité durable

Mesure 30 : vélo utilitaire

Mesure 30-1. Initiatives locales pour des alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture

AXE E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL

Mesure 35 : Plan isolation bâtiments publics et associatifs

Mesure 35-1 - Forfait Energétis

Mesure 35-2 : Bonification climat énergie

Mesure 35-3 : Eclairage public - exclusif pole de centralité

Mesure 36 : Filière bois énergie

Mesure 36-3 Animation PCAET

Mesure 36-4 : Géothermie sur sondes verticales

Liens avec le programme stratégique PCAET

Objectifs	N°	Actions
Repenser les mobilités pour les mettre en synergie		
Développer des solutions limitant le besoin en déplacements	1	Accompagner le développement du télétravail et des espaces de coworking
	2	Développer les dispositifs et les outils de mobilités sur le territoire grâce à la présence d'un référent mobilité et d'une plateforme informatique unique
Encourager les déplacements en transports en commun et en modes actifs	3	Établir un diagnostic de l'offre actuelle et des besoins des habitants
	4	Assurer la présence d'une offre de transport à la demande
	5	Faire émerger une offre de transports collectifs vers les gares utilisées par les habitants du Pays
	6	Poursuivre l'aménagement de pistes cyclables prioritairement sur les axes stratégiques et mettre en place d'autres aménagements sécurisés
Développer le covoiturage, l'autopartage et l'autostop sur le territoire	7	Accompagner le déploiement d'une offre de navettes vers les zones d'activités
	8	Déployer le programme Rézo Pouce (offre d'autostop sécurisé)
	9	Accompagner les collectivités à l'achat de véhicules partagés
Anticiper le développement des véhicules plus écologiques	10	Accompagner le développement de stations BioGNV
	11	Poursuivre l'implantation des bornes de recharge pour les véhicules électriques
	12	Favoriser l'achat de véhicules électriques par les collectivités

Objectifs	N°	Actions
Aider au déploiement des EnR&R tout en tenant compte des caractéristiques locales		
Accompagner le développement des EnR	13	Réaliser un diagnostic lié aux EnR
	14	Faire connaître et anticiper l'arrivée de l'H2
	15	Développer une stratégie commune concernant la méthanisation
	16	Établir un dialogue avec les habitants du territoire
	17	Développer les compétences et l'emploi local en lien avec les EnR
Déployer les réseaux de chaleur	18	Sensibiliser les chefs d'entreprises et les élus aux EnR et faire connaître le COT EnR
	19	Identifier et réaliser des études pour le changer les systèmes de chauffage non performants ou fortement émetteur des bâtiments publics
	20	Accompagner le développement d'un projet récupérant la chaleur fatale

Objectifs	N°	Actions
Accélérer les actions de transition énergétique des bâtiments		
Agir sur le patrimoine et via les compétences des collectivités	21	Maintenir et renforcer le service local d'accompagnement des collectivités (montage de dossier, suivi)
	22	Favoriser la réalisation d'audits des bâtiments publics
	23	Accompagner la modernisation des éclairages publics du territoire
Accompagner les citoyens et les entreprises dans leurs projets de rénovation	24	Accompagner les ménages et les bailleurs sociaux (conseil, suivi, financements)
	25	Accompagner les entreprises (conseil, suivi, financements)
	26	Permettre la montée en compétence des entreprises
Privilégier les matériaux biosourcés produits localement et les matériaux de réemploi	27	Aider au développement d'une filière locale de matériaux biosourcés et le savoir-faire associé

Liens avec les projets de territoire des Communautés de communes membres du PETR

CC DU PITHIVERAIS

Ambition Répondre aux enjeux environnementaux	
Participer à la lutte contre le réchauffement climatique	Action n°16 : Terminer et mettre en œuvre le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
	Action n°17 : Accompagner les propriétaires dans la rénovation énergétique (OPAH)
	Action n°18 : Soutenir le Syndicat Intercommunal pour l'élimination des déchets ménagers du Pithiverais (SITOMAP)

CC PITHIVERAIS GATINAIS

Axe 1 Préserver et améliorer le cadre de vie	
Accompagner la transition écologique	Favoriser les éco. D'énergie dans les bâtiments publics ou privés
	Accélérer la démarche d'accompagnement des habitants dans la transition énergétique
	Favoriser la production d'énergie renouvelable
	Accompagner les projets de développement d'énergies nouvelles n'impactant pas le paysage
	Développer les critères environnementaux dans les marchés publics
Axe 2 Améliorer le parcours de vie des habitants du territoire	
Améliorer les déplacements « vers » et « sur » le territoire	Développer l'accès à des transports alternatifs (mobilité partagée, douce, électrique, autres)
	Accompagner les communes dans leurs réflexions sur les liaisons douces
	Valoriser les anciennes voies SNCF

AMBITION THEMATIQUE : S'APPUYER SUR LA TRAME ENVIRONNEMENTALE POUR METTRE EN PLACE UN PROJET DE TERRITOIRE DURABLE

La cartographie des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité a été réalisée en 2014 dans le cadre de la phase 1 de l'étude Trame verte et bleue du territoire. Par la réalisation de l'étude TVB de son territoire, le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais avait souhaité décliner et préciser localement le SRCE afin de définir une stratégie territoriale en faveur de la biodiversité.

Ainsi, identifier, comprendre et inscrire le fonctionnement du réseau écologique du territoire dans les politiques publiques doit permettre de répondre aux enjeux stratégiques locaux suivants :

- Préserver la biodiversité et ses capacités d'adaptation aux changements climatiques ;
- Mieux accompagner les transformations du paysage, pour éviter une fragmentation supplémentaire ou irréversible liée à l'aménagement de l'espace ;
- Appréhender le territoire dans son environnement à une plus large échelle et favoriser la solidarité entre les territoires ;
- Recréer des continuités écologiques.

Il s'agit également d'éviter de figer l'occupation de l'espace et de permettre son évolution en reconnaissant et en améliorant le rôle et le fonctionnement des infrastructures naturelles qui composent le réseau écologique du territoire.

L'objectif de l'étude consistait à donner les moyens aux décideurs locaux, d'identifier les secteurs à enjeux de leur territoire et d'établir un programme opérationnel d'actions visant à conforter la biodiversité et les supports de ses déplacements dans le paysage.

Les documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale...) et les projets de développement (Zones d'Aménagement Concerté, Zones d'Activités...) des collectivités territoriales et de leurs groupements doivent désormais prendre en compte les continuités écologiques. Les résultats de cette étude permettent également d'alimenter la réflexion sur le sujet et de préciser les éléments du SRCE.

Pour faciliter cette synergie, le poste de Chef de projets Développement Durable et SCoT au PETR prend une part importante.

La gestion alternative des espaces publics a constitué aussi une part non négligeable en faveur du Développement Durable. De nombreuses collectivités se sont engagées dans cette démarche. D'autres restent en réflexion.

Dans le domaine de la biodiversité et de l'agriculture, il s'agira de donner les moyens aux exploitants agricoles d'investir dans des équipements favorables à la biodiversité. Ces matériels viseront d'une part à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et d'autre part à réaliser des économies d'eau ou encore à favoriser l'entretien des haies et des éléments arborés.

Pour rappel, les actions de la TVB sont les suivantes :

- Préserver et entretenir les pelouses et les milieux calcicoles associés ;
- Planter et entretenir les haies (encart sur intérêt des bosquets) ;
- Aménager les points d'intersections avec les éléments fragmentants ;
- Gérer les chemins agricoles et les bordures de champs en faveur de la biodiversité ;
- Préserver et restaurer les corridors situés le long des voies ferrées ;
- Renforcer l'attractivité des passages à faune et réaliser un suivi ;
- Sensibiliser les riverains aux multiples services rendus par les cours d'eau et les zones humides ;
- Préserver les têtes de bassin et les sources des cours d'eau ;
- Restaurer la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides ;
- Préserver et gérer les berges de cours d'eau ;
- Créer, restaurer et entretenir des mares ;
- Prendre en compte les continuités écologiques dans les projets d'aménagement ;
- Sensibiliser les habitants, les élus, et les agents aux gestes favorables à la biodiversité ;
- Mobiliser les outils fonciers pour renforcer la protection des réservoirs ;
- Favoriser la mise en œuvre de gestion adaptée aux enjeux écologiques sur les réservoirs ;
- Identifier et gérer les espèces exotiques envahissantes.

Le Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET) en cours de finalisation, offre au territoire une vision à long terme sur ces questions (cf. également *ambition climat et énergie*). Son programme d'actions permettra de mettre en œuvre la stratégie de transition.

Le Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) protection de la ressource en eau potable, en cours de finalisation avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie permet également de travailler ces questions de développement durable, ici plus particulièrement sur la compétence protection des captages en eau potable.

Liens avec le projet de territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Préserver et valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité	Décliner localement les Trames Verte et Bleue du PETR afin de préserver ses réservoirs de biodiversité et ses corridors écologiques
	Renforcer, intégrer ou maintenir les continuités écologiques
	Préserver le territoire et les milieux des invasions biologiques
	Protéger et gérer durablement les milieux humides
Affirmer une gestion raisonnée des ressources	Protéger et gérer durablement la ressource en eau
	Améliorer la qualité de la ressource en eau
	Disposer d'un assainissement efficace
	Gérer les eaux pluviales
	Assurer une quantité d'eau suffisante à la satisfaction des usages
	Economiser le sol et les sous-sols
Valoriser les ressources	Préserver les gisements de matériaux
	Limiter la production de déchets et valoriser les ressources
	Favoriser les circuits de réemploi et de revalorisation

	Favoriser les filières locales
Lutter contre les nuisances et limiter l'exposition de la population aux risques	Prévenir et gérer les risques naturels et technologiques

Enjeux territoriaux au regard du Développement Durable via l'Agenda 21 de Pays

Maîtriser l'urbanisation, sans trop consommer les espaces agricoles et naturels
Être attentif aux impacts des activités humaines sur la biodiversité et rechercher des outils favorisant la vigilance et l'observation
Veiller à la préservation des zones naturelles remarquables
Etudier les impacts des infrastructures type A19 sur la biodiversité en vérifiant que les mesures compensatoires liées au projet ont un réel effet
Encourager la plantation de haies
Si les problématiques d'urbanisation ne sont pas majeures à l'échelle du Pays actuellement, veiller cependant à maîtriser l'urbanisation des villes-centres et éviter l'étalement urbain pour préserver les paysages
Améliorer la qualité des eaux souterraines et de surface
Poursuivre la sensibilisation des collectivités, agriculteurs, industriels et particuliers aux impacts de l'utilisation des produits phytosanitaires sur la qualité de l'eau
Poursuivre les efforts de suivi et surveillance de la qualité de l'eau
Encourager les communes à mettre en œuvre les démarches de gestion raisonnée des espaces verts (0 phyto ou autres)
Encourager le développement de la valorisation de l'eau pluviale dans l'habitat
Développer la veille sur la qualité des sols et les impacts des produits phytosanitaires sur la biodiversité et la santé

Priorités d'actions figurant dans Ambition 2020 mobilisant le Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Développer une agriculture préservant la ressource en eau
Favoriser le développement d'une agriculture biologique
Réduire l'émission de gaz à effet de serre
Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre en faveur de la trame verte et bleue, du réseau Natura 2000 et de la biodiversité
Gérer les ressources en eau de façon qualitative et quantitative et concilier les différents usages et usagers
Encourager la prise en compte du risque d'inondation dans les projets

Liens avec la stratégie territoriale développées via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Axe D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE
 Mesure 31 : Trame verte et bleue (études et aménagements)
 Mesure 32 : Gestion alternative des espaces publics
 Mesure 33 : Biodiversité domestique
 Mesure 34 : Matériels agricoles favorables à la biodiversité et à l'eau

Liens avec le programme stratégique PCAET

Objectifs	N°	Actions
Préserver et valoriser les ressources locales en renforçant la séquestration carbone		
Atténuer l'empreinte carbone du secteur agricole et renforcer le potentiel de séquestration du carbone	35	Sensibiliser les agriculteurs à la séquestration du carbone et à ses intérêts
	36	Promouvoir des pratiques et des matériels limitant les émissions de GES
	37	Développer l'éco-pâturage
Des techniques culturales qui s'adaptent face au changement climatique	38	Accompagner les agriculteurs dans les changements de pratique
	39	Préserver la ressource en eau via les actions du CTEC
	40	Favoriser la diversification des exploitations et des variétés cultivées localement
Réemployer et valoriser les déchets	41	Organiser la gestion des déchets verts
	42	Développer la récupération des objets
	43	Faire émerger des activités permettant la réparation des objets

Liens avec les projets de territoire des Communautés de communes membres du PETR

CC DU PITHIVERAIS

Ambition Répondre aux enjeux environnementaux	
Construire des services de l'eau et de l'assainissement résilients, efficaces et soutenables	Action n°11 : Terminer l'établissement des schémas directeurs d'eau et d'assainissement
	Action n°13 : Transférer l'eau et l'assainissement en visant les certifications qualité et environnementale
Agir pour la qualité des milieux aquatiques	Action n°14 : Soutenir les syndicats en charge de la gestion des rivières et de la prévention des inondations (GEMAPI)
	Action n°15 : Poursuivre le suivi des installations d'assainissement non collectif (SPANC)
Participer à la lutte contre le réchauffement climatique	Action n°18 : Soutenir le Syndicat Intercommunal pour l'élimination des déchets ménagers du Pithiverais (SITOMAP)

CC PITHIVERAIS GATINAIS

Axe 1 Préserver et valoriser le patrimoine du territoire	
Préserver et valoriser le patrimoine du territoire	Mettre en valeur les communes s'inscrivant dans une démarche de création d'ENS

AMBITION THEMATIQUE : DEVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACCUEIL BASEE SUR LA QUALITE DE VIE ET LES SERVICES

Le PETR Beauce Gâtinais présente globalement, en termes de niveau d'équipements et de services à la population, le profil caractéristique d'un territoire en franges franciliennes avec quelques carences constatées néanmoins en matière d'équipements structurants (équipements nautiques par exemple).

Depuis les premiers contrats régionaux de Pays, plusieurs équipements majeurs à destination de la jeunesse ont pu être créés, à Malesherbes, Pithiviers, Sernaisies, Nibelle, Bazoches-les-Gallerandes et Puisieux notamment (ALSH, périscolaire, accueil jeunes, pôles ados...). D'autres projets sont en émergence, à l'exemple des équipements périscolaires associés au nouveau groupe scolaire à Puisieux. Le maillage peut être considéré comme pertinent, bien que l'offre puisse être étoffée ou confortée (projet à Boynes à titre d'exemple).

Le territoire est bien pourvu et maillé en terme d'équipements scolaires (école maternelle, élémentaire), sous forme de groupements ou non. En fonction des compétences, ces structures sont gérés au niveau communal ou intercommunal, à l'exemple du Puisieautin. Pour autant, de nouveaux projets sont en réflexion, à l'exemple du groupe scolaire à Chilleurs-aux-Bois.

Les 3 EPCI dispensent un accompagnement social de qualité, via leurs services à la personne respectifs, les CLIC, les CCAS ou les Centres sociaux.

Des investissements supplémentaires pourraient cependant s'avérer nécessaires, sous forme coopérative si cela est jugé plus pertinent. Le territoire sait collaborer, comme l'illustre des projets d'autres natures comme le Forum Job d'été, les Semaines de la parentalité, etc.

Plusieurs équipements liés à l'accueil des personnes âgées ou en perte d'autonomie existent sur le territoire, MARPA, EHPAD, etc. le plus souvent, ces établissements sont gérés par des associations.

Des réflexions sont en cours dans le Nord-est du territoire. Compte tenu du vieillissement annoncé de la population, le territoire doit réfléchir à des projets structurants répondant aux besoins.

Sur le thème de la santé, le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais a marqué dès le cadre de son Agenda 21 sa volonté de s'engager, à court terme, dans un Contrat Local de Santé.

L'ARS Centre-Val de Loire est le partenaire privilégié pour mettre en œuvre ce contrat, devenu réalité en 2017. Le diagnostic quantitatif a été réalisé fin 2015 par l'Observatoire Régional de Santé. Le diagnostic qualitatif a débuté en janvier 2016 avec le recrutement d'un animateur santé, pour territorialiser la démarche et impliquer l'ensemble des acteurs médico-sociaux. Les premiers projets d'animation, de concertation et de mise en réseau ont démarré. Le rôle de facilitateur du CLS est un atout reconnu mis en avant par les partenaires.

Le maillage en Maisons de Santé Pluridisciplinaire se poursuit avec l'ouverture d'un équipement à Beaune-la-Rolande, à Pithiviers (porté en maîtrise d'ouvrage de la CC du Pithiverais) et le projet mutualisé de Puisseaux et Malesherbes (en maîtrise d'ouvrage communale accompagnée par la CC du Pithiverais Gâtinais). Des pôles privés étant déjà opérationnels dans l'Outarville, l'ensemble du territoire sera couvert en exercice regroupé.

Des projets de type centre de santé sont envisagés, notamment à Pithiviers.

Des actions de mise en réseau avec les équipements de même nature situés sur les territoires voisins sont envisagées (Bellegarde, Janville...).

Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) a vu le jour à l'échelle du territoire. Elle permet de mettre en place des projets de santé sur l'ensemble du territoire concerné, et de faciliter la mise en œuvre de projets structurants et/ou opérationnels (télé-médecine, campagne de vaccination, actions de sensibilisation...).

Pour le volet accessibilité, les élus du PETR souhaitent poursuivre les démarches de travaux au sein des établissements publics.

Développement de l'accès à la culture.

Le territoire a bénéficié de financements pour accroître les activités culturelles. Sur le thème de la lecture publique, les médiathèques de Pithiviers, Boiscommun et de Boynes permettent de nouveaux usages. En matière de lecture publique, la mise en réseau avec la médiathèque et la Bibliothèque de Prêt départementale est recherchée.

La salle culturelle de Sernaises permet aujourd'hui d'accueillir des manifestations, de spectacle vivant notamment, dans des conditions professionnelles, comme au Grand Ecrin à Malesherbes.

Il s'agira de développer plus encore les activités culturelles et d'une manière générale, de favoriser l'accès à la pratique culturelle et à l'enseignement artistique.

Sur le pôle central de Pithiviers, le projet de déplacer l'école de musique est en cours. Il sera associé à la création d'un espace de danse et de création contemporaine.

A moyen terme, le Musée pourrait être installé parc de Bellecour.

Les différents musées offrent une diversité d'activités culturelles (Musée du Safran, Musée des transports, Musée des arts et de la forêt à Nibelle, Atelier-Musée de l'Imprimerie à Malesherbes).

Par ailleurs, le territoire est maillé d'associations et de structures culturelles en grand nombre.

Sports et loisirs

Le territoire est aujourd'hui plutôt bien maillé en termes d'équipements sportifs structurants. Les clubs sportifs accueillent ainsi leurs licenciés dans de bonnes conditions, ce qui permet, à l'instar du club de natation de Puisseaux, d'être classé parmi les meilleurs clubs de France.

A la suite de la fermeture de la piscine existante pour cause de vétusté, la création d'un équipement nautique est à l'étude à Beaune-la-Rolande (en maîtrise d'ouvrage communautaire). La rénovation de la piscine de Pithiviers-le-Vieil est terminée (portée par la communauté de communes Le Cœur du Pithiverais).

La construction d'un gymnase est en cours, en lien avec le projet de nouveau collège à Dadonville. Cet équipement est homologué pour une pratique au niveau régional du handball et du basket

De plus en plus d'aires de jeux de loisirs actifs sont aménagées (city park, pump park, etc.). Ces équipements ludiques permettent de favoriser le lien social, de renforcer la qualité de vie des familles, de proposer des équipements adaptés et sécurisés. D'autres sont en projets.

La réhabilitation de certains équipements est aussi envisagée (piscine, gymnase, etc.).

Habitat/Logement

L'habitat constitue une composante de la politique d'accueil et de la qualité de vie sur le territoire. Différents objectifs peuvent être identifiés. Il s'agit d'une part d'accueillir les nouvelles populations par une politique de l'habitat cohérente avec les objectifs démographiques, ce qui rejoint les travaux de « grenellisation » du SCoT du PETR. Il s'agit d'autre part d'améliorer le bilan énergétique du territoire en réduisant les consommations énergétiques, si possible. Il s'agit en outre d'adapter l'organisation des moyens techniques et politiques pour favoriser cette mise en œuvre (des compétences, des outils à développer, étude stratégique, OPAH...).

La priorité pour la construction neuve est donnée aux villes pôles définies dans le SCoT, soit Pithiviers, Malesherbes, Bazoches-les-Gallerandes, Beaune-la-Rolande, Boiscommun, Boynes, Chilleurs-aux-Bois, Outarville, Puiseaux, Sermaises.

Une part importante de la thématique habitat sera abordée par la rénovation énergétique.

Pôle de Centralité de Pithiviers.

La ville de Pithiviers a signé un Contrat de Ville 2015-2020 et depuis 2 ans, une convention Cœur de ville. Dans le cadre du CRTE, le diagnostic et le plan d'actions seront annexés.

Les communes du Malesherbois, de Beaune-la-Rolande et de Puiseaux sont labellisées Petites Villes de Demain. Dans ce cadre, un chef de projet sera recruté par la CC Pithiverais Gâtinais. Le futur programme d'actions sera annexé au CRTE. Les axes stratégiques mettront notamment l'accent sur la rénovation urbaine, le mal-logement, la dynamique économique centre-bourg.

Aménagement d'espaces publics

Les espaces publics constituent des lieux fonctionnels qui répondent à des pratiques sociales favorisant le « vivre ensemble ». Lieux de vie, ils sont supports de rencontres, de détente, d'animations ou de découverte du patrimoine. Ce sont également des lieux de rassemblement pour des événements, des manifestations publiques. Le PETR souhaite continuer à donner aux entrées et centres bourgs un caractère plus attractif, par un aménagement paysager, par la création de projets liés à l'accueil et par un aménagement de qualité en matière de circulation, de sécurisation et d'urbanisme, comme, à titre d'exemples, les travaux réalisés à Chambon-la-Forêt et à Batilly-en-Gâtinais, ceux des Places des Halles et de Gaulle à Pithiviers ou ceux envisagés à La Neuville/Esbonne.

A Coudray, le projet prendra place dans une réorganisation plus large du centre bourg, notamment pour y mettre en avant le patrimoine, mais aussi pour créer un lien avec le nouvel éco-quartier entre le bourg et les écoles.

Paysage et Protection du patrimoine.

Le territoire de l'agglomération de Pithiviers est impacté par des sites archéologiques remarquables et des périmètres de protection des monuments historiques. En particulier, deux monuments historiques majeurs sont situés au cœur du centre-ville de Pithiviers : la collégiale Saint-Georges et l'Eglise Saint-Salomon.

Les diverses problématiques rencontrées par la commune de Pithiviers sur les projets de revalorisation du centre-ville inclus dans le périmètre de protection des monuments historiques ont poussé la commune à envisager la création d'une Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP).

L'objectif de l'AVAP est de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces puis d'intégrer des finalités du développement durable. Il s'agit de prendre en considération certaines mesures ayant des conséquences directes dans le domaine du développement durable (matériaux, dispositifs ou travaux d'économie d'énergie, installations d'exploitation des énergies renouvelables par exemple).

L'AVAP permet de se substituer à la notion de périmètre de protection grâce à un document contractuel et d'aide à la décision pour les particuliers et les professionnels, permettant la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel de la commune sur un périmètre adapté. Son intérêt majeur réside dans l'adaptation de la servitude des abords des monuments historiques aux particularités historiques, géographiques, architecturales, environnementales et paysagères du territoire communal d'une part, et de définir un ensemble de règles précises et adaptées aux spécificités du patrimoine, d'autre part.

A Pithiviers, l'objectif est de repréciser le périmètre de protection autour de la collégiale Saint-Georges et de l'Eglise Saint-Salomon, et d'en distinguer le zonage et le règlement.

L'étude sera finalisée dans les prochains mois.

Au-delà de la problématique propre à Pithiviers, la protection des paysages et du patrimoine sont deux domaines pris en compte par les collectivités, notamment par le biais de leur PLU et/ou PLUi.

Une attention toute particulière vise la commune de Yèvre-le-Châtel, seul « les Plus Beaux Villages de France » du Loiret.

Liens avec le projet de territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Renforcer le pôle urbain central de Pithiviers	
Renforcer le pôle urbain du Malesherbois (Malesherbes)	
Fortifier les autres pôles définis par le SCoT (Bazoches-les-Gallerandes, Beaune-la-Rolande, Boiscommun, Boynes, Chilleurs-aux-Bois, Outarville, Puiseaux, Sermaises)	
Valoriser l'espace rural	
Conforter les services et les équipements à destination de toutes les populations	Soutenir les initiatives créant du lien social
	Accompagner et structurer la politique petite enfance, enfance-jeunesse, éducation et affaires scolaires des collectivités
	Accompagner et structurer la politique personnes âgées et/ou en perte d'autonomie
	Accompagner et structurer le développement de du sport et des loisirs
	Accompagner et structurer le développement culturel
	Consolider le tissu de services à la population et soutenir les expérimentations
	Rendre les bâtiments publics et les services accessibles à tous
Articuler les déplacements en fonction des besoins	Impulser une organisation intégrée en transports collectifs
	Développer l'intermodalité
	Agir pour l'amélioration de l'accessibilité du territoire
Proposer une offre de logements en adéquation avec les capacités d'accueil et les besoins des ménages, tout en limitant la vacance	
Prendre en compte le paysage dans l'aménagement du territoire	
Affirmer la santé comme un facteur d'attractivité du territoire	Mettre en place des actions de prévention, promotion de la santé
	Eviter les ruptures de prise en charge, développer les parcours de santé
	Mise en réseau des acteurs pour favoriser l'attractivité du territoire
	Promouvoir un environnement favorable à la santé
	Promouvoir les dispositifs favorables à l'e-santé
Affirmer le territoire comme une destination de tourisme durable	Favoriser les équipements structurants liés à la santé
	Encourager, accompagner, développer l'investissement touristique pour la création de nouvelles offres différenciantes
	Soutenir le développement d'une offre complémentaire aux atouts du territoire
Affirmer le Pays comme un territoire à forte valeur patrimoniale	Capitaliser sur l'essor du slow-tourisme pour positionner la destination sur une communication "Campagne"
	Structurer la mise en réseau des acteurs

Enjeux territoriaux au regard du Développement Durable via l'Agenda 21 de Pays

Prendre en compte les évolutions structurelles de la population dans l'offre du territoire (logements, transports...) : adapter l'offre d'équipements, de services et de logements au vieillissement de la population et à la diminution tendancielle de la taille des ménages
Prendre en compte les besoins des familles (les jeunes) en termes de services

Renforcer le commerce de proximité, les centres-bourgs et maintenir les pôles secondaires
Développer les équipements extrascolaires et renforcer l'offre d'enseignement secondaire
Développer les structures et les services en direction de la petite enfance et l'enfance
Mener une réflexion sur la création d'une structure d'accueil avec hébergement destinée à l'enfance maltraitée
Répondre aux problématiques de densité et de disparité territoriale de l'offre de santé
Répondre aux enjeux relatifs au vieillissement de la population et aux besoins qu'il implique
Clarifier et coordonner les services de maintien à domicile pour un service optimisé et lisible à l'échelle du Pays
Equilibrer l'offre d'équipements culturels et sportifs sur le territoire
Construire une stratégie culturelle territoriale
Equilibrer l'offre d'équipements culturels et sportifs sur le territoire
Développer la connaissance du territoire en matière de logement indigne (système de veille ou d'observation)
Eviter l'étalement urbain et les constructions en périphérie en encourageant des politiques de densification du territoire, comme le prévoit le SCoT)
Encourager la rénovation et l'amélioration thermique des vieux logements et leur adaptation au vieillissement de la population
Adapter le logement aux évolutions démographiques et structurelles de la population
Mieux répartir l'offre de logements sociaux
Communiquer sur les aides nécessaires à la rénovation tout en anticipant leur baisse
Maîtriser l'urbanisation, sans trop consommer les espaces agricoles et naturels
Inciter à la valorisation des zones urbaines et centres bourgs

Priorités d'actions figurant dans Ambition 2020 mobilisant le Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Développer l'animation culturelle
Renforcer l'offre en équipements sportifs et adapter l'offre à la demande des scolaires
Elaborer une stratégie partagée en matière d'habitat et de solidarité
Densifier les centres, reconquérir les centralités et résorber la vacance
Identifier les besoins d'autres publics cibles : personnes âgées, en situation de handicap, gens du voyage...
Elaborer un projet local de santé afin de permettre la définition de véritables parcours de soins
Veiller à l'équilibre entre pôles commerciaux et commerces de proximité à Pithiviers, et dans les pôles intermédiaires
Maintenir et développer les tournées alimentaires et le maillage des commerces de proximité en zone rurale
Compléter le maillage de l'offre d'accueil petite enfance et jeunesse

Liens avec la stratégie territoriale développées via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Axe B1 : Services à la population

Mesure 15 : Maisons de Santé Pluridisciplinaires et autres structures

Mesure 15-1 : Projets locaux de santé

Mesure 19 : Structure d'accueil petite enfance

Mesure 20 : Accueil extrascolaire et locaux jeunes

Mesure 21 : Soutien au commerce de proximité

Axe B2 : Développement de l'accès à la culture

Mesure 16 : Salles de spectacle support d'une programmation culturelle

Dont Pôle de centralité 16-1: aménagement support d'un développement culturel à Pithiviers

Mesure 17 : Equipements de lecture publique

Mesure 18 : Equipements liés à l'enseignement artistique

Mesure Axe B3 : Sport

Mesure 22 : Equipements sportifs et de loisirs
 Mesure 22-2 : Equipements nautiques
 Mesure 30-5: Accessibilités

Liens avec les projets de territoire des Communautés de communes membres du PETR

CC DU PITHIVERAIS

Ambition Renforcer l'attractivité du Pithiverais	
Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé	Action n°5 : Continuer d'accompagner les professionnels de santé déjà installés
	Action n°6 : Participer à la mise en œuvre du centre de santé
	Action n°7 : Faciliter l'accueil de nouveaux professionnels de santé
Maintenir la qualité du patrimoine communautaire	Action n°8 : Entretenir le patrimoine communautaire au bénéfice des usagers
	Action n°10 : Agir pour une offre de logement social de qualité et adaptée à la demande
Ambition Conforter la qualité de vie et la cohésion au quotidien	
Participer à la cohésion sociale	Action n°31 : Poursuivre l'action sociale de la communauté de communes
	Action n°32 : Porter la convention territoriale Globale en lien avec la CAF du Loiret
	Action n°33 : Améliorer la prise en compte du handicap et de l'accessibilité
Faciliter le quotidien notamment grâce aux services numériques	Action n°36 : Maintenir un accueil physique du public via des guichets uniques au besoin
	Action n°37 : Poursuivre l'itinérance des services à la population et de sa communication via les France Services
Construire la mobilité de demain en lien avec la Région-Centre-Val-de-Loire	Action n°38 : Promouvoir les besoins de mobilité du territoire auprès de la Région Centre-Val-de-Loire
	Action n°39 : Remettre à disposition des habitants un service de transport à la demande en lien avec la région Centre-Val-de-Loire

CC PITHIVERAIS GATINAIS

Axe 1 Préserver et améliorer le cadre de vie	
Préserver et valoriser le patrimoine du territoire	Contribuer à la valorisation du patrimoine architectural du territoire (politique CCPG)
Favoriser un développement du territoire harmonieux en termes d'aménagement	Redynamiser les centres-bourgs/villes et renforcer leur fonction commerciale de proximité
	Faire des villes centres des locomotives du développement du territoire
	Améliorer l'offre de logements et lutter contre l'habitat indigne (décliner le PLH)
	Lutter contre la vacance des logements
	Veiller à une implantation équilibrée d'équipements de loisirs sur le territoire
	Accompagner les communes dans leur projet de réaménagement de leur centre
Axe 2 Améliorer le parcours de vie des habitants du territoire	
Améliorer les déplacements « vers » et « sur » le territoire	Répondre aux futures exigences du schéma départemental d'accueil des gens du voyage
	Développer des synergies et la coordination en matière de mobilités avec les territoires proches
	Informers les habitants de l'offre de transport existante

	Réfléchir aux liaisons entre les communes de la CC, notamment entre les différents pôles
Veiller à l'accessibilité des services publics, des équipements et des ressources	Proposer des services publics de proximité structurés autour des villes-centres
	Favoriser le travail en réseau avec les communes
	Veiller à l'équilibre des lieux d'accueils des jeunes enfants, enfants et jeunes sur le territoire
	Adapter les plans d'actions des politiques publiques pour répondre aux enjeux de chaque tranche d'âge (développer le « aller-vers ») (des plus petits aux seniors)
	Intégrer dans les politiques petite enfance, enfance, jeunesse un axe « culturel » en s'appuyant autant que possible sur les structures locales
	Instaurer une politique tarifaire adaptée aux ressources des familles
	Offrir aux enfants des conditions d'apprentissage optimales
Favoriser le vivre ensemble	Améliorer l'accueil des nouveaux habitants
	Développer des espaces créateurs de lien social
	Développer les relations intergénérationnelles
Favoriser l'accès à la santé	Accompagner les communes dans leur projet de création de maisons de santé, en veillant à la « non-concurrence » entre les territoires
	Déployer un plan d'action pluriannuel en termes de prévention santé
	Développer des actions autour de la santé et du bien-être des habitants, en s'appuyant sur les équipements existants et les associations locales
Favoriser le maintien de la population sur le territoire ou une arrivée durable	Offrir la possibilité aux habitants de s'inscrire dans un parcours résidentiel durable sur le territoire de la CCPG
	Développer l'offre de services (ou d'équipement) à la population, y compris en s'appuyant sur des solutions innovantes via le numérique, y compris en accompagnant les projets privés
	Favoriser la connaissance des initiatives des communes notamment en termes culturels et de loisirs et les faire connaître
	Accompagner les initiatives ou impulser des actions visant à favoriser le développement d'outils visant à la qualification des habitants
	Accompagner socialement les familles les plus en difficulté

AMBITION THEMATIQUE : METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE ECONOMIQUE AMBITIEUSE POUR FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

Accueil des entreprises

Le PETR demeure très marqué par les activités de production (agriculture et industrie). Le territoire avait besoin d'une nouvelle stratégie pour renouveler et diversifier sa base économique et ses supports de développement, les acteurs affirmant la nécessité de se rassembler. Le collectif local « Beauce & Gâtinais développement » s'est d'ailleurs créé pour développer des actions de valorisation et de communication et pour mettre en œuvre un outil d'inventaire et de suivi des espaces et locaux disponibles à la commercialisation.

Dans une optique de mutualisation, le territoire s'est doté d'un « schéma de développement économique et d'accueil des entreprises » avec des objectifs principaux de :

- Définir et qualifier les potentialités foncières et immobilières d'accueil, existantes ou à créer sur le territoire du Pays, y compris en renouvellement urbain (friches et dents creuses) et préciser les conditions d'attractivité de celles-ci ;

- Identifier les offres présentes sur les territoires limitrophes du Pays (Pays voisins du Loiret et territoire du Sud Ile de France) afin de mesurer leurs impacts sur le développement économique du Pays et déterminer les pistes d'actions intégrant ces réalités économiques ;
- Qualifier et quantifier les demandes d'installation dont les communautés de communes et les communes sont actuellement destinataires de façon à mieux comprendre la typologie des offres existantes ;
- Déterminer les besoins en matière d'immobilier d'entreprise, de foncier et de services afin d'offrir une réponse adaptée quant au parti d'aménagement et de développement des zones d'activités économiques ou aux actions de requalification et d'adaptation des offres existantes ;
- Explorer les possibilités de diversification ou de spécialisation des activités accueillies et aider les élus à définir une stratégie de développement économique, à la fois à partir de l'accueil d'activités nouvelles, de l'extension ou de la transformation des activités existantes, des possibilités éventuelles de création d'activité à partir des ressources du territoire ;
- Hiérarchiser les zones d'activités existantes selon leurs caractéristiques et leur potentiel de développement si des besoins en foncier s'avèrent nécessaires. Cette hiérarchisation se fera en lien avec la démarche de révision du SCoT.

Les collectivités se sont appuyées en 2018 sur ce document pour définir les investissements nécessaires localement, renforcer le niveau d'attractivité du Pays, renforcer l'armature territoriale et assurer le renouvellement du tissu économique.

A partir des conclusions de ce schéma, les élus du territoire ont souhaité travailler à la création d'un service de développement économique, sous la forme d'une entente économique (*Entente Economique Nord Loiret*). Les deux chargés de mission ont été recrutés en novembre 2018 par la CC Pithiverais Gâtinais, qui assure le portage de cette entente pour le compte des 3 EPCI.

La stratégie de développement économique pourra se traduire dans des aménagements qualitatifs des zones d'activités, des supports de signalisation, des outils de valorisation numériques, l'accompagnement financier des entreprises, etc.

Economie agricole

Le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais est un territoire où l'activité agricole reste une composante forte. Elle représente une activité économique importante en termes d'emplois et de chiffre d'affaires et occupe environ 80% de la surface du territoire. Ce secteur est productif et reconnu dans ses démarches qualitatives. Il s'agit ici de soutenir et développer une agriculture durable en assurant la pérennisation des exploitations; une production de qualité et une activité agricole toujours plus intégrée dans son environnement et en lien avec les problématiques de transition climatique.

Les filières et micro-filières seront soutenues dans leur développement et leur structuration. A partir de l'étude SCoT, PCAET et plus récemment le CTEC, des thématiques de filières pourront émerger, à l'instar de la démarche d'amanderaie du Pithiviers. Il s'agira ensuite de les aider à se structurer et à financer les premières actions.

Dans la continuité des actions précédentes, le PETR souhaite poursuivre le soutien apporté aux actions de diversification des activités des exploitations agricoles, dont le développement de l'agro-tourisme qui permet de valoriser une agriculture de qualité et des produits locaux, nombreux et diversifiés, issus du terroir. Cet agro-tourisme peut faciliter les filières courtes et la vente directe.

Le développement de l'agriculture bio, et des démarches éco-responsables telles que HVE 3 (haute valeur environnementale niveau 3), constitue un enjeu fort du territoire, en particulier pour préserver la qualité de l'eau.

Le projet vise donc le développement de l'agriculture biologique pour que davantage d'exploitations se convertissent, mais aussi toute agriculture respectueuse de l'environnement.

La production de culture de niche ou à forte valeur ajoutée (semence) est susceptible de nécessiter des investissements en commun. En général, les actions viseront à assurer les meilleures conditions de développement économique des exploitations afin de maintenir, voire accroître, les actifs du secteur agricole. En parallèle, le programme de la GPECT, dont certaines actions visent le secteur agricole et agro-alimentaire, notamment en lien avec l'association Cultivons l'Avenir du Pithiverais (CAP), permettra de développer des actions structurantes (fonctionnement) et multi partenariales – les groupements d'employeurs sont une piste.

La performance économique des entreprises agricoles passe également par les économies d'énergie (électricité et consommation d'eau). Cf. rubrique transition énergétique.

Au bilan à mi-parcours du CRST 2016-2022, les élus ont souhaité ouvrir une mesure pour permettre le financement de projet structurant comme celui de créer une cuisine centrale à Bazoches les Gallerandes, en maîtrise d'ouvrage intercommunale, ici la CC de la Plaine du Nord Loiret. Il s'agit de rapprocher producteur et consommateur et de maîtriser l'ensemble de la chaîne de production de repas, en privilégiant les circuits courts. D'autres démarches de cuisine centrale sont en réflexion, tout comme la création d'une régie maraîchère, une légumerie.

Economie Sociale et Solidaire

L'Economie Sociale et Solidaire se développe sur le PÉTR. La création et le développement du chantier d'insertion par le travail en maraîchage biologique, « Les Jardins de la Voie Romaine » le démontre. Ces structures ESS sont d'ailleurs bien impliquées dans le territoire ; certains de leurs membres font partie du Conseil de Développement du PÉTR. Elles participent par ailleurs à des actions collectives mises en œuvre par d'autres partenaires, à l'instar des Jardins de la Voie Romaine.

Dans le cadre de l'Agenda 21 de Pays, les acteurs ont souhaité inscrire l'ouverture d'une ressourcerie (ou recyclerie) comme projet structurant pour le territoire. L'association TRlaction la porte jusqu'à ce jour.

Plus globalement, il s'agira d'une part d'aider les structures existantes à se développer et à pérenniser leurs actions, et d'autre part de soutenir la création de nouveaux chantiers d'insertion.

Economie touristique

Le territoire du Pays est riche de productions locales dont la plus emblématique est le gâteau « Pithiviers ». Ces produits participent, avec les richesses patrimoniales (châteaux, musées, « petit patrimoine », etc.) et environnementales (espaces Natura 2000, vallées, rivières, forêt d'Orléans, etc.), à la valorisation du Nord Loiret. Encore trop peu identifié comme territoire touristique, sa situation géographique au carrefour de la Beauce, de la Forêt d'Orléans, du Val de Loire, de la Région Ile de France, du Gâtinais, est pourtant un atout.

La sortie du Guide du Routard « Escapades dans le Loiret, de Montargis à Pithiviers » en 2020 en est le parfait exemple.

A travers l'Agenda 21 de Pays, les acteurs ont souhaité s'engager dans des démarches de fusion, notamment pour les structures d'accueil touristiques. L'Office de Tourisme du Grand Pithiverais, créé en 2017 sous forme d'EPIC en est le parfait exemple.

Retenu au titre du programme LEADER (candidature conjointe avec le Pays Gâtinais, devenu depuis PÉTR Gâtinais montargois), le territoire a pu mettre en œuvre un programme de développement touristique sur le thème « Evoluer vers un territoire d'étape touristique entre l'Ile de France et le Val de Loire ». Il s'agit notamment

- . D'affirmer la destination comme territoire innovant en matière de tourisme durable ;
- . Déterminer un positionnement différencié croisant identité et attentes des clientèles ;
- . Identifier et développer les circuits touristiques et leur articulation ;
- . Organiser l'accueil et l'information touristique de renforcer le positionnement tourisme de « nature et culture » de la destination, dans une logique d'excellence ;
- . Structurer et développer l'offre de tourisme de nature ;
- . Structurer et développer l'offre de tourisme "culture et d'art de vivre de développer une offre de services de proximité adaptée aux nouvelles contingences du tourisme ;
- . Structurer et développer l'offre d'hébergement et d'accueil ;
- . Organiser et professionnaliser les acteurs du tourisme vers une démarche d'excellence.

Le schéma régional des vélo-routes et des voies vertes n'identifie pas le territoire Beauce Gâtinais en Pithiverais comme une zone à fort potentiel de développement de boucles cyclables touristiques en termes de fréquentation et de retombées économiques. Toutefois, cet axe de développement fait partie du projet stratégique de l'Office de tourisme, notamment en lien avec le déploiement de l'Eurovéloroute *Scandibérique*, passant par le Gâtinais.

Enfin, le PÉTR est concerné par la première route équestre européenne sur la thématique de d'Artagnan. Issu de Fontainebleau, l'itinéraire devrait traverser le territoire du Nord au Sud, se poursuivre par la forêt d'Orléans et en partie le Val de Loire, puis s'orienter plein Sud pour aboutir à Lupiac dans le Gers, village natal de d'Artagnan. Ce projet porté par les Régions et la FFE bénéficie du soutien de l'Union européenne. La définition des itinéraires est en cours.

L'Atelier-Musée de l'Imprimerie, ouvert en septembre 2018, porté par l'association Artegraf, est devenu le site phare du territoire, avec à terme 50 000 visiteurs attendus par an. A la fois musée de l'imprimerie, accueillant notamment la collection Pozzoli, le site est également un lieu de production artistique en lien avec les métiers de l'imprimerie. L'objectif est que le site soit labellisé « Musée de France ». Cet équipement est le plus grand musée d'Europe sur cette thématique.

Liens avec le projet de territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Conforter les activités agricoles, économique et identitaire du territoire	Préserver ou développer un foncier agricole adapté aux activités et aux pratiques
	Accompagner les activités agricoles dans toutes leurs composantes (production, transformation et commercialisation)
	Développer des outils de communication valorisant l'activité agricole
	Favoriser les outils de financement permettant le changement de pratiques
Décliner la stratégie économique globale	Structurer l'accueil d'activités économiques locales
	Poursuivre et développer l'accompagnement des acteurs via l'Entente Economique Nord Loiret
	Dynamiser une offre commerciale et artisanale adaptée au territoire
	Dynamiser les activités et les initiatives locales
	Dynamiser les activités de l'Economie Sociale et Solidaire
	Anticiper et accompagner le besoin en compétences pour apporter une réponse adaptée et intégrée; notamment via les usages numériques et la formation
Intégrer les questions environnementales afin de renforcer la qualité de l'offre	

Enjeux territoriaux au regard du Développement Durable via l'Agenda 21 de Pays

Former les jeunes et les adultes et adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises locales
Coordonner les besoins des entreprises avec les structures d'accompagnement vers l'emploi
Rendre le territoire attractif pour favoriser le retour des jeunes après formation ou diplôme obtenu à l'extérieur du territoire
Améliorer « l'attractivité » de l'entreprise
Créer une synergie et une complémentarité entre tous les acteurs économiques
Renforcer l'attractivité économique du territoire
Développer l'animation économique : coordination des différents acteurs économiques (communautés de communes, DEV'UP, Loire&Orléans Eco, regroupements d'entreprises, chambres consulaires, Conseil régional...)
Maintenir les réseaux et les structures d'accompagnement
Développer les réseaux interprofessionnels et renforcer l'association « Cultivons l'avenir du Pithiverais »
Attirer et conserver les jeunes sur le territoire (ce qui peut passer par le développement de centres de formation ou l'accès aux études supérieures des agglomérations proches par des transports en commun adaptés)
Rapprocher l'enseignement et les entreprises
Soutenir les initiatives propices au développement des circuits courts et développer la vente de proximité (AMAP, produits locaux en vente directe à la ferme...)
Maintenir une diversité dans les cultures et soutenir les initiatives de diversification d'activités (élevage, énergie...)
Poursuivre la sensibilisation des agriculteurs à l'intérêt d'une agriculture raisonnée et donner les outils pour la conversion
Accompagner la structuration et le développement de l'Economie Sociale et Solidaire
Poursuivre les initiatives propices à la connaissance et au développement de l'économie sociale et solidaire.
Soutenir les initiatives d'insertion par l'activité économique (clauses dans les marchés publics, développement de l'insertion par l'activité économique, ...)
Mettre en réseau les offices du tourisme et mutualiser leurs actions
Soutenir les investissements et initiatives renforçant l'offre touristique
Valoriser les produits du terroir
Coordonner la valorisation du patrimoine et l'offre touristique pour proposer une offre globale à l'échelle du territoire pour les potentiels visiteurs

Développer des campagnes et outils de communication pour faire connaître les richesses et atouts du territoire, notamment à destination des régions urbaines proches
Développer le tourisme d'affaires et le tourisme vert
Encourager le tourisme industriel et agricole

Priorités d'actions figurant dans Ambition 2020 mobilisant le Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Accompagner et soutenir les filières en mutation
Densifier les zones d'activités économiques et adapter l'offre immobilière
Encourager l'animation économique territoriale et la gestion concertée de l'accueil des entreprises
Favoriser la création, la modernisation et la transmission des entreprises artisanales
Améliorer la connaissance des besoins socio-économiques
Consolider le développement des cultures à forte valeur ajoutée et allonger les rotations des cultures
Conforter les filières existantes de transformation agricole
Soutenir les projets de diversification
Encourager le développement de circuits courts alimentaires de proximité

Liens avec la stratégie territoriale développées via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Axe A2 : Accueil des Entreprises

Mesure 02 : Foncier économique

Mesure 02-1: Schéma de développement économique et d'accueil des entreprises

Mesure 03 : Création de locaux d'activités

Axe A3 : Economie agricole

Mesure 04 : Développement de l'agriculture biologique

Mesure 05 : Diversification agricole et dévpt des circuits alimentaires de proximité

Mesure 05-4 : Projet alimentaire de territoire et Système Alimentaire territorialisé

Mesure 07 - Acquisition en CUMA

Axe A4 : Economie Sociale et Solidaire

Mesure 08 : Insertion par l'Activité économique des personnes en difficulté

Axe A6 : Economie touristique

Mesure 10 : Tourisme à Vélo

Mesure 12 : Itinérance touristique équestre

Mesure 14 : Site touristiques et lieux d'information touristiques

Mesure 14-1: Ingénierie touristique territoriale

Liens avec le programme stratégique PCAET

Objectifs	N°	Actions
<i>Entreprendre, consommer et produire localement et durablement</i>		
Relocaliser les filières alimentaires sur le territoire	28	Travailler avec les collectivités locales pour développer l'achat de produits locaux et de développer des solutions de proximité pour la restauration collective
	29	Étudier l'intérêt du développement d'une centrale logistique afin de structurer l'approvisionnement
	30	Aider les porteurs de projets à développer des commerces
	31	Aider à la mise à disposition de terres agricoles pour les porteurs de projets
Développer la consommation de produits locaux	32	Amener les restaurateurs à la rencontre des producteurs
	33	Favoriser les outils et événements de mises en valeur des produits et producteurs locaux
	34	Mettre en place des aides destinées aux ménages modestes et à valoir chez les producteurs locaux

Liens avec les projets de territoire des Communautés de communes membres du PETR

CC DU PITHIVERAIS

Ambition Soutenir la vitalité économique	
Soutenir les acteurs économiques du territoire	Action n°20 : Aides aux TPE et au commerce, aides à l'immobilier, et à l'OCAIP
	Action n°21 : Favoriser la formation pour répondre aux offres d'emplois des entreprises locales (CNAM)
	Action n°22 : Déployer les dispositifs nationaux (territoire d'industrie, action cœur de ville)
	Action n°23 : Simplifier et renforcer le lien avec les entreprises
Faciliter l'installation de nouvelles entreprises	Action n°25 : Réinvestir les friches lorsque cela est possible
	Action n°26 : Maintenir voire améliorer la qualité des zones d'activités
	Action n°27 : Favoriser l'accès aux entreprises et à leurs employés à des services du quotidien

CC PITHIVERAIS GATINAIS

Axe 1 Préserver et améliorer le cadre de vie	
Préserver et valoriser le patrimoine du territoire	Veiller à la cohérence et la mise en valeur des actions dédiées au tourisme (lien communauté de communes / communes)
Axe 3 Développer les activités économiques du territoire	
Encourager l'installation et le développement d'activités économiques sur le territoire	Mettre en œuvre une politique de soutien à l'activité économique complémentaire à celle de la région (règlement financier) et adaptée aux besoins des entreprises
	Faire de l'Entente économique l'interlocuteur privilégié des entreprises (guichet unique)
	Requalifier les zones d'activités économiques (sensibilisation des chefs d'entreprise à la qualité des extérieurs)
	Accompagner les mutations des entreprises du territoire, y compris agricoles
	Développer le travail avec les réseaux d'entreprises
	Développer les zones d'activités d'Auxy et de Malesherbes
	Mettre en œuvre un observatoire de l'activité éco. en vue d'adapter l'offre de l'Entente aux besoins des Entreprises
	Rechercher l'implantation d'entreprises à forte VA
	Avoir une réflexion globale sur l'accueil des nouveaux salariés (voire apprentis) (territoire d'industrie)
	Promouvoir l'agriculture et veiller au maintien de l'économie qu'elle crée
Promouvoir les produits locaux	
Poursuivre la structuration de l'offre touristique (EPIC)	Créer une identité touristique du territoire et le promouvoir
	Proposer un panel d'offres touristiques à destination des habitants et de ceux de la région Ile de France
	Renforcer des itinéraires de randonnées, en lien avec les communes
	Accroître l'offre hôtelière sur le territoire
Développer l'employabilité et lever les freins à l'emploi	Identifier les besoins en compétences des employeurs du territoire
	Se projeter en identifiant et communiquant sur les métiers de demain
	Impulser une dynamique de création de structures d'insertion sur le territoire de la CCPG en veillant à un équilibre sur le territoire
	Accompagner les plus jeunes dans leur orientation professionnelle
	Accompagner les habitants dans leur projet de reconversion professionnelle
Lutter contre le manque de qualification des jeunes	

AMBITION TRANSVERSALE : FAVORISER L'ACCESSIBILITE AUX OUTILS NUMERIQUES POUR REpondre AUX ENJEUX LOCAUX DE DEVELOPPEMENT ET ACCELERER LA TRANSITION NUMERIQUE DU TERRITOIRE

Attractivité numérique du territoire

Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Loiret doit permettre de couvrir l'ensemble du département en THD d'ici 2022. Un partenariat a été conclu entre le Conseil Départemental du Loiret et le groupe SFR, sous forme de délégation de service public. L'objectif de cette convention était de déployer un réseau de communications électroniques à très haut débit qui irriguera, d'ici 2025, toutes les communes du Loiret.

Les particuliers mais aussi les entreprises du Loiret sont concernés par cette avancée technologique. A terme, le très haut débit dans le Loiret doit permettre de développer les usages numériques dans de nombreux domaines comme l'éducation ou la santé, etc.

A partir d'une connectivité renouvelée, de nouveaux usages et des projets liés au numérique pourront voir le jour, à l'exemple des maisons des services au public (MSAP, devenues Maisons France Services).

Des espaces de coworking deviennent envisageables, tout comme le développement de projets tels que des Fab Lab, le campus connecté.

Transversale, la question du numérique se retrouvera dans tous les axes stratégiques du CRTE.

Liens avec le projet de territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Ambition transversale : Favoriser l'accessibilité aux outils numériques pour répondre aux enjeux locaux de développement et accélérer la transition numérique du territoire

Enjeux territoriaux au regard du Développement Durable via l'Agenda 21 de Pays

Développer les TIC pour renforcer l'attractivité du territoire et diminuer l'isolement des villages ruraux

Priorités d'actions figurant dans Ambition 2020 mobilisant le Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Accompagner la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Loiret

Développer les usages du Très Haut Débit

Liens avec la stratégie territoriale développées via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Axe A1 : Attractivité numérique du territoire

Mesure 01 : Très Haut Débit

Liens avec le programme stratégique PCAET

Objectifs	N°	Actions
<i>Repenser les mobilités pour les mettre en synergie</i>		
Développer des solutions limitant le besoin en déplacements	1	Accompagner le développement du télétravail et des espaces de coworking

Liens avec les projets de territoire des Communautés de communes membres du PETR

CC DU PITHIVERAIS

Ambition Conforter la qualité de vie et la cohésion au quotidien	
Participer à la cohésion sociale	Action n°34 : Soutenir le projet de Tiers Lieu Fab LAB
Faciliter le quotidien notamment grâce aux services numériques	Action n°35 : Amplifier le nombre de démarches numériques possibles
	Action n°37 : Poursuivre l'itinérance des services à la population et de sa communication via les France Services

CC PITHIVERAIS GATINAIS

Axe 2 Améliorer le parcours de vie des habitants du territoire	
Favoriser le maintien de la population sur le territoire ou une arrivée durable	Développer l'offre de services (ou d'équipement) à la population, y compris en s'appuyant sur des solutions innovantes via le numérique, y compris en accompagnant les projets privés
Axe 4 Fédérer les forces autour de projets communs	
Poursuivre la modernisation du fonctionnement de la CCPG au travers du développement du numérique	

AMBITION TRANSVERSALE : DEVELOPPER LES COOPERATIONS INTERTERRITORIALES ET TRANSNATIONALES, VECTEURS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Au sens strict, le PETR ne mutualise pas son personnel. Cependant, les agents sont très largement associés aux programmes portés par les collectivités et les acteurs locaux et apportent leur contribution autant que faire se peut. La mutualisation, si nécessaire, sera étudiée au cas par cas, avec pour motif de rendre plus efficaces les actions des partenaires.

Le portage d'actions par le PETR (Vigifoncier, étude économique, PCAET, CTEC, GPEC T, etc.) peut toutefois être entendu comme de la mutualisation, d'autant que les économies financières induites ne sont pas négligeables.

Ce principe pourra être étendu au CRTE, dans la mesure où la mutualisation apporte une plus-value à la démarche.

Par ailleurs, des défis sociétaux auxquels les territoires de projet sont confrontés ne peuvent pas toujours trouver de réponse entière et pleinement satisfaisante dans les limites administratives de leurs propres territoires et sans une prise en compte des territoires vécus par les habitants.

Pour autant, ces coopérations ne vont pas de soi. Comment coopérer ? Sur quels sujets ? Avec qui ? pour quelle plus-value ? Comment créer une relation de confiance où chaque territoire trouve un intérêt ?

La coopération interterritoriale et transnationale sont devenues de plus en plus importantes pour les acteurs ruraux. L'expérience accumulée au cours du précédent programme LEADER+, et qui se développe à nouveau dans le cadre du programme LEADER 2014-2020, montre que la coopération est un mécanisme qui permet d'aider efficacement les zones rurales à imaginer conjointement et à partager de nouvelles solutions pour répondre à des problématiques communes.

C'est par ailleurs l'occasion pour un territoire de projets de faire un pas de côté et rendre explicite, pour un tiers, ce qui fait sa particularité.

La coopération implique aussi un travail en réseau, mais à un échelon différent et plus dynamique, d'entreprendre un projet conjoint avec un autre groupe ou avec un groupe partageant une approche similaire, dans une autre région ou un autre État membre, avec une zone urbaine, voire avec un groupe rural d'un pays tiers.

Le CRTE peut être un moyen d'accélérer ces coopérations, ou de leur donner une dimension supérieure (périmètre, moyens, coûts...).

Plusieurs actions peuvent illustrer ce thème :

- « Projet expérimental de la mutualisation du tissu associatif en milieu rural dans le déploiement du service civique dans le Loiret » porté par la Ligue de l'Enseignement ;
- « Chantier coopératif et participatif pour la création du foyer d'un Tiers-Lieu en matériaux bio sourcés », porté par l'Association Cie des Minuits ;
- « Création d'un réseau d'acteurs et de sites autour du personnage et de l'œuvre du rosieriste André EVE », porté par l'association Les Amis d'André EVE ;
- « Coopération transnationale tourisme accessible », en lien avec des territoires portugais et espagnols.

Liens avec le projet de territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Ambition transversale : Développer les coopération interterritoriales et transnationales, vecteurs de développement local

Liens avec la stratégie territoriale développées via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Dispositif A VOS ID

Liens avec les projets de territoire des Communautés de communes membres du PETR

CC PITHIVERAIS GATINAIS

Axe 2 Améliorer le parcours de vie des habitants du territoire	
Améliorer les déplacements « vers » et « sur » le territoire	Développer des synergies et la coordination en matière de mobilités avec les territoires proches
Axe 4 Fédérer les forces autour de projets communs	
Mobiliser tous les partenaires institutionnels afin de contribuer au développement du territoire	
Développer la mutualisation à l'échelle des communes (développement services communs, groupements de commande) et des intercommunalités du NL	

Développer la coopération avec les communautés de communes du NL	
Développer le partenariat avec l'EPIC	

AMBITION TRANSVERSALE : S'ASSURER DE LA MAITRISE ET DE LA RESERVE FONCIERES NECESSAIRES AUX PROJETS DES SERVICES PUBLICS ET ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

Dans bien des cas, la maîtrise ou l'anticipation de disponibilités et de réserves foncières constituent un atout pour la réalisation de projets d'investissements ; cela est particulièrement avéré dans le cadre du développement économique, notamment en zones d'activités (ZA ou ZI).

Par ailleurs, cette maîtrise foncière peut aussi être anticipée dans le cadre de démarche environnementales, comme par exemple les démarches de bassin d'alimentation de captage, où des parcelles peuvent être « sanctuarisées » aux abords immédiats de captage.

Pour le développement de projets agricoles, la maîtrise du foncier peut favoriser l'implantation de surfaces pour du maraichage biologique par exemple.

Pour cela, le territoire a défini les grands axes stratégiques dans le cadre de son SCoT, qui sera lui-même décliné plus localement dans le cadre des démarches de PLU, de PLUi, etc.

Les élus s'accordent à dire que le foncier est un outil important et stratégique au service des projets des collectivités locales, et que sa maîtrise doit permettre de limiter l'étalement urbain, donc de limiter l'impact des activités sur l'environnement alentours.

Liens avec le projet de territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Ambition transversale : S'assurer de la maîtrise et de la réserve foncières nécessaires aux projets des services publics et économiques du territoire

Liens avec la stratégie territoriale développées via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Axe A Emploi/Economie/Accueil des entreprises
Mesure 02 Foncier économique

Liens avec les projets de territoire des Communautés de communes membres du PETR

CC DU PITHIVERAIS

Ambition Soutenir la vitalité économique	
Faciliter l'installation de nouvelles entreprises	Action n°24 : Avoir une stratégie proactive en matière de foncier d'entreprises. Disposer de réserves foncières
	Action n°25 : Réinvestir les friches lorsque cela est possible

CC PITHIVERAIS GATINAIS

Axe 2 Améliorer le parcours de vie des habitants du territoire	
Améliorer les déplacements « vers » et « sur » le territoire	Développer des synergies et la coordination en matière de mobilités avec les territoires proches

AMBITION TRANSVERSALE : FAVORISER TOUTES DEMARCHES ET PROJETS INSCRIVANT LE TERRITOIRE COMME TERRE D'ACCUEIL DE L'INNOVATION

Le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais est un territoire d'innovation : un producteur/distributeur d'énergie, la SICAP, constitué en SCIC depuis 1919, 2 Pôles d'Excellence Rurale, un pôle chimie fine, une agriculture performante et

pilote en matière d'environnement, accueil du salon INNOV-AGRI, plusieurs parcs éolien, groupes de chef d'entreprises, ESS...

Le Pays est une structure qui, depuis sa création, ose innover et évoluer : 1^{er} Syndicat de Pays créé en Région Centre et 1^{er} Contrat régional signé, 1^{er} SCoT rural validé en Région Centre, porteuse d'un PER, de deux programmes LEADER sur la thématique culture, tourisme et nature, plusieurs contrats signés avec l'AESN, une Trame Verte et Bleue, un Agenda 21 de Pays, une animation d'un programme NATURA 2000 reconnue pour sa qualité et la mobilisation des partenaires, structure porteuse de la CLE du SAGE Nappe de Beauce, d'un Contrat Local de Santé avec l'ARS Centre, d'une convention pour la valorisation des CEE, et depuis 2016, un territoire reconnu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), etc.

L'effet levier psychologique (prise de conscience) et financier (facteur déclenchant) que constitue ce contrat d'objectif, la cohérence du plan d'actions, permettront de développer une croissance intégrée et équilibrée par la mise en œuvre d'un projet de territoire visant à amplifier ou pérenniser les projets gravitant autour du Développement Durable et de la transition : l'économique (secteur traditionnel ou économie circulaire), le social, l'environnemental... par une politique modèle, exemplaire et ambitieuse des partenaires.

Sous-estimée ou insuffisamment visible, il s'agit de forger localement et auprès de l'extérieur, l'image d'un territoire éco-responsable, où il fait bon entreprendre et innover.

Ces initiatives de Développement Durable devront entraîner de nombreux effets.

Les retombées environnementales : ces effets sont les plus faciles à quantifier dans la mesure où ils reposent sur des données facilement accessibles, comme les variations de la quantité d'intrants utilisés ou d'extrants produits, les économies d'énergie générées, la réduction des coûts de fonctionnement des infrastructures...

En termes de résultats externes, le programme de Développement Durable peut également influencer les investisseurs ou la venue de nouveaux habitants. Le territoire peut être perçu de manière plus positive et ainsi lui être plus favorable (si mise en concurrence par exemple).

Les responsables économiques sont plus susceptibles d'y implanter de futurs projets, de nouveaux résidents s'y installer.

La réputation dans le domaine du Développement Durable, la transition, peut ainsi être un levier. Ces éléments devraient être bénéfiques en termes d'emplois confortés et/ou de création d'emplois.

Accompagner la transition énergétique, être acteur du développement des territoires, mieux gérer les ressources et développer la biodiversité. Tels sont les effets attendus pour ce projet de territoire.

Liens avec le projet de territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Ambition transversale : Favoriser toutes démarches et projets inscrivant le territoire comme terre d'accueil de l'innovation
--

Liens avec la stratégie territoriale développées via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Dispositif A VOS ID

Liens avec les projets de territoire des Communautés de communes membres du PETR

CC DE LA PLAINE DU NORD LOIRET

CC DU PITHIVERAIS

CC PITHIVERAIS GATINAIS

Axe 4 Fédérer les forces autour de projets communs

Favoriser l'innovation et l'expérimentation sur le territoire de la CCPG
--



LA RELANCE CHEZ MOI !

Le plan France Relance se déploie depuis le 3 septembre 2020. Doté de **100 milliards d'euros** au niveau national, il adresse trois axes majeurs : écologie, cohésion et compétitivité. Le plan de relance se concrétise via des appels à projets, des appels à manifestation d'intérêt, des guichets, des aides de droit, des baisses d'impôts, etc.

Vous avez souhaité savoir ce que le plan de relance permettait sur le territoire suivant :

CRTE DU PAYS BEAUCÉ GÂTINAIS EN PITHIVERAIS

Si on regarde selon les trois **grandes axes** du plan de relance :

	Nombre de lauréats	Montant total France Relance	Ecologie	Compétitivité	Cohésion
CRTE du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais	225	17 125 854 €	8 604 338 €	6 772 237 €	1 749 279 €

Si on regarde selon les **bénéficiaires** :

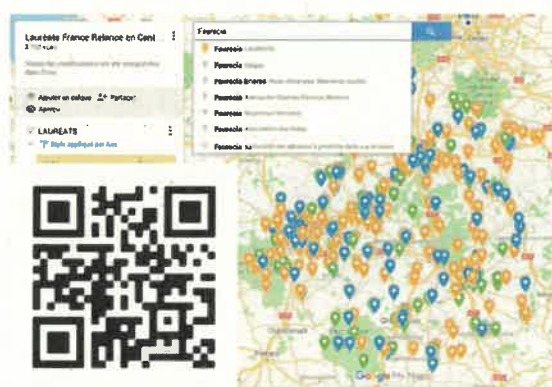
Entreprise		Collectivité		Etat		Association		Personne privée	
Nb		Nb		Nb		Nb		Nb	
36	11 476 678 €	39	3 210 086 €	5	499 521 €	4	341 395 €	155	1 598 174 €



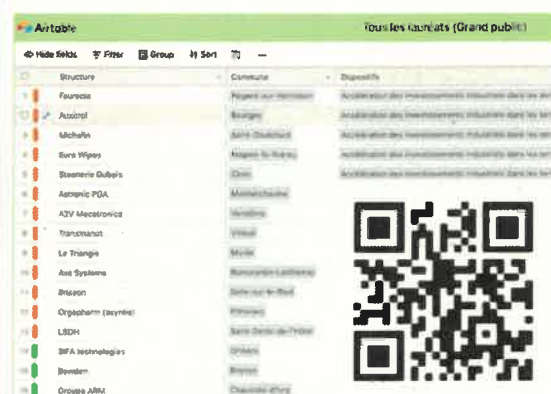
Enfin quelques mesures emblématiques¹ du plan France relance :

Ecologie		Compétitivité		Cohésion	
MaPrimeRénov'	1 598 174 €	Investissement industriel dans les territoires	1 580 000 €	Lutte contre la pauvreté	86 300 €
Technologies vertes (auto, aéro)	2 430 000 €	Chèque FranceNum	1 000 €	DSIL relance	1 872 120 €
Rénovation des bâtiments publics	2 140 662 €	Guichet industrie du futur	1 447 271 €		
Décarbonation	2 025 000 €				

Pour aller plus loin et découvrir l'ensemble des lauréats :



LA CARTE DES LAURÉATS



LE TABLEAU DES LAURÉATS



Toutes les deux semaines, une **lettre d'information** est éditée à laquelle vous pouvez vous inscrire simplement : bit.ly/inscriptionlettrefrancerelancecvl. Retrouvez l'ensemble des lettres au lien suivant : bit.ly/lettrefrancerelancecvl

¹ Attention, si une mesure est faible ou à 0, cela ne signifie pas forcément que le territoire n'en bénéficie pas. En effet, certains dispositifs sont renseignés à une échelle plus importante que celle de la commune. Par exemple, MaPrimeRénov' est renseignée à l'échelle des intercommunalités. Ainsi, l'extraction sur "Orléans" ne donnera rien mais une extraction sur "Orléans Métropole" donnera des résultats.

Annexe 4 sur 5

Tableau de suivi/ recensement projets CRTE PÉTR BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS
Remontée des projets : mai 2021

MAÎTRE D'OUVRAGE		INFOS SUR LE PROJET			COUT PREVISIONNEL		DEGRE EXACTITUDE COUT	
NOM	CTE DE COMMUNES	INTITULE DU PROJET	THEMATIQUE	CALENDRIER	COUT PREVISIONNEL	DEGRE EXACTITUDE COUT	DEGRE EXACTITUDE COUT	
1	Commune de Dondonville	CC DU PITHIVERAIS	Réhabilitation et rénovation thermique du logement communal Chemin de St Pierre	Rénovation	2021	52 607,87 €	Résultat appel d'offres	
2	Commune d'Ascoux	CC DU PITHIVERAIS	Aménagement d'une salle du conseil et mariages	Rénovation	2021	139 000,00 €	Estimatif AMO	
3	Commune de la Neuville/Escome	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux de réaménagement de la place de l'église	Rénovation	2021	700,00 €	Estimatif AMO	
4	Commune de Pithiviers le Vieil	CC DU PITHIVERAIS	Réfection de la toiture d'un hangar pour y installer des panneaux photovoltaïques	Rénovation	2021	48 462,00 €	Résultat appel d'offres	
5	Commune de Pithiviers le Vieil	CC DU PITHIVERAIS	Achat d'un tamis rotatif à la station d'épuration	Eau	2021	34 600,00 €	Estimatif sur devis	
6	Commune de Beauce la Rolande	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réfection du réseau d'eau potable rue de Montargis, du 28 novembre, route de Boiscommun et Mail sud, et mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales	Eau	2021	1 000 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
7	Commune de Beauce la Rolande	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Création d'un parking à proximité de la Place du Marché	Urbanisme durable	2021	60 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
8	Commune de Beauce la Rolande	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Création d'un city stade	Sports	2021	116 723,00 €	Résultat appel d'offres	
9	Commune de Beauce la Rolande	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénovation d'un ancien commerce en vue de créer une boucherie (projet dématé)	Alimentation	2021	400 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
10	Commune de Beauce la Rolande	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Achat de l'ancien centre de tri postal pour y aménager une salle communale	Rénovation	2021	400 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
11	Commune de Beauce la Rolande	CC PLAINE DU NORD LOIRET	Installation d'une chaudière bois	Energie	2021	148 200,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
12	Commune de Beauce la Rolande	CC PLAINE DU NORD LOIRET	Installation d'une chaudière bois (logement Guilloville)	Energie	2021	27 840,00 €	Estimatif sur devis	
13	Commune de Grenville en Beauce	CC PLAINE DU NORD LOIRET	Achat et réhabilitation d'un ancien bar restaurant pour y développer un projet ESS	Rénovation	2021	850 500,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
14	Commune de Grenville en Beauce	CC DU PITHIVERAIS	Entretien des espaces communaux par pâturage	Biodiversité	2021	2 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
15	Commune de Chilleurs aux Bois	CC DU PITHIVERAIS	Développement de chemins de randonnée	Tourisme	2021	5 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
16	Commune de Chilleurs aux Bois	CC DU PITHIVERAIS	Création de parkings végétalisés à côté de l'école maternelle et rue du 13 août	Urbanisme durable	2021	30 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
17	Commune de Virgny	CC DU PITHIVERAIS	Toit photovoltaïque des nouveaux ateliers municipaux	Energie	2021	81 522,00 €	Estimatif sur devis	
18	Commune du Malesherbois	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Requalification de l'avenue Lévis Mirepoix- commune déléguée de Malesherbois	Urbanisme durable	2021	662 052,00 €	Estimatif AMO	
19	Commune du Malesherbois	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Création d'un bureau d'accueil publics et mise aux normes des sanitaires de la Mairie de Nangeville- commune déléguée de Malesherbois	Autres	2021	45 833,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
20	Commune du Malesherbois	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Construction d'une école primaire et étude d'une cuisine centrale- commune déléguée de Malesherbois	Formabon, enseignement	2021	5 647 479,00 €	Estimatif AMO	
21	Commune du Malesherbois	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Construction d'un bâtiment modulaire pour les services techniques administratifs- commune déléguée de Malesherbois	Autres	2021	628 908,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
22	Commune du Malesherbois	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Aménagement des espaces publics et création de parking devant la future gendarmerie- commune déléguée de Malesherbois	Urbanisme durable	2021	102 300,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
23	Commune du Malesherbois	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Ad'AP pédagogique accessibilité salle polyvalente- commune déléguée d'Orveau-Bellesauve	Mobiliars durables	2021	17 320,00 €	Estimatif sur devis	
24	Commune du Malesherbois	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Changement fenêtres club house- commune déléguée de Malesherbois	Rénovation	2021	21 250,00 €	Estimatif sur devis	
25	Commune du Malesherbois	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Requalification centre bourg - commune déléguée de Courtray	Urbanisme durable	2021	532 206,00 €	Estimatif AMO	
26	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Réhabilitation de 2 tribunes/vestiaires ou construction de 2 tribunes/vestiaires au stade Piquemal	Sports	2021	800 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
27	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Création d'une liaison douce entre le quartier Saint Alignan et la rue du gué aux dames	Mobiliars durables	2021	40 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
28	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Rénovation de plusieurs chaudières de bâtiments communaux de Pithiviers	Energie	2021	600 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
29	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Rénovation de l'arène du CAC - rue du Général Dupontail	Rénovation	2021	28 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
30	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Modernisation du site internet de la collectivité	Numérique	2021	28 000,00 €	Estimatif sur devis	
31	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Mise en place d'un serveur vocal interactif (SVI) et une téléphonie unifiée - Migration office 365	Numérique	2021	52 000,00 €	Estimatif sur devis	
32	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Création d'un système d'informations voyageurs pour la ligne de bus urbain	Mobiliars durables	2021	4 914,00 €	Estimatif sur devis	
33	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Diagnostic et accompagnement sur la démarche de qualité pour un Projet Alimentaire Territorial	Alimentation	2021	50 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
34	Commune d'Auxy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réhabilitation et rénovation thermique d'un bâtiment pour y installer un point multiservices	Rénovation	2021	459 229,00 €	Estimatif sans justificatif	
35	Commune de Boesses	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Construction city stade	Sports	2021	35 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
36	CC Pithiverais Gatinais	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Création d'un lieu de rayonnement pour la cohésion sociale et la biodiversité	Autres	2021	3 000 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
37	CC Pithiverais Gatinais	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénovation des voiries communales en ZI et ZA	Autres	2021	355 500,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
38	Commune de Chatillon le Roi	CC PLAINE DU NORD LOIRET	Travaux de rénovation thermique de la mairie et de la salle des fêtes de Chatillon le Roi	Rénovation	2021	171 700,00 €	Estimatif AMO	
39	CC du Pithiverais	CC DU PITHIVERAIS	Acquisition de véhicules électriques	Mobiliars durables	2021	150 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
40	CC du Pithiverais	CC DU PITHIVERAIS	Travaux d'agrandissement du siège social	Rénovation	2021	1 700 000,00 €	Estimatif AMO	
41	CC du Pithiverais	CC DU PITHIVERAIS	Programme OPAH	Urbanisme durable	2021	100 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
42	CC du Pithiverais	CC DU PITHIVERAIS	Travaux de rénovation des équipements sportifs (3 gymnases, piscine, centre aquatique)	Rénovation	2021	100 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
43	CC du Pithiverais	CC DU PITHIVERAIS	Travaux de rénovation dans les bâtiments scolaires (mise aux normes, changement de menuiseries, réfection des classes)	Rénovation	2021	400 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne	
44	Commune de Nibelle	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux de réhabilitation du bâtiment "préau" à Nibelle	Rénovation	2021	59 167,00 €	Résultat appel d'offres	
45	Commune de Nibelle	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Passage en LED de l'éclairage public	Energie	2021	34 000,00 €	Résultat appel d'offres	
46	Commune de Nibelle	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénover le réseau hydraulique agricole (drains)	Eau	2021	80 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
47	Commune de Nancray sur Rimarde	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Mise en place de silos de stockage de boues de la station d'épuration	Environnement	2021	75 400,00 €	Estimatif AMO	
48	Commune de Nancray sur Rimarde	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau	Energie	2021	48 821,25 €	Estimatif sur devis	
49	Commune d'Augerville la Rivière	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Isolation thermique et remplacement des radiateurs à la salle communale et la mairie	Rénovation	2021	38 033,93 €	Estimatif sur devis	
50	Commune de Juranville	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réhabilitation d'un logement communal à Juranville	Rénovation	2021	50 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
51	Commune de Juranville	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réhabilitation d'un logement communal (ancienne Poste) à Juranville	Rénovation	2021	140 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
52	Commune de Puisieux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Aménagements paysagers liés à la Route de la Rose	Tourisme	2021	140 000,00 €	Estimatif sans justificatif	
53	Commune de Puisieux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Création d'une épicerie solidaire	Alimentation	2021			
54	Commune de Puisieux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux sur le château d'eau (BAC)	Eau	2021			

55	Syndicat intercommunal des Eaux et de l'Assainissement Nibelles-Mesguly	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réhabilitation du château d'eau de Nibelles		2021	2021	285 651,40 €	Résultat appel d'offres
56	Commune de BOISSEAUX	CC PLaine DU NORD LOIRET	Nouvel équipement public		2022	2022	Estimatif sans justificatif	Estimatif sans justificatif
57	Commune de Barville en Gâtinais	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réhabilitation de l'ancienne Poste en Mairie et atelier communal		2022	2022	250 000,00 €	Estimatif sans justificatif
58	Commune d'Outarville	CC PLaine DU NORD LOIRET	Construction d'une nouvelle station d'épuration - tranchée ferme		2022	2022	1 585 078,00 €	Estimatif pré-étude en interne
59	Commune de Montlard	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux pour défense incendie		2022	2022	63 000,00 €	Estimatif sans justificatif
60	SMIREP de la SEVNIERE	CC PLaine DU NORD LOIRET	Remplacement de compteurs et de télérelevés		2022	2022	50 000,00 €	Estimatif sans justificatif
61	Commune de Yèvre la Ville	CC DU PITHIVERAIS	Création d'une aire de stationnement pour camping-cars et d'un parking de proximité pour les riverains		2022	2022	100 000,00 €	Estimatif sans justificatif
62	Commune de Yèvre la Ville	CC DU PITHIVERAIS	Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de Nascelles et rue de Montbermeume		2022	2022	432 482,00 €	Estimatif sur devis
63	Commune de Yèvre la Ville	CC DU PITHIVERAIS	Création d'un chemin des remparts à Yèvre le Châtel, le long de la RD 123		2022	2022	80 000,00 €	Estimatif sans justificatif
64	Commune de Yèvre la Ville	CC DU PITHIVERAIS	Restauration de l'église St Gault de Yèvre le Châtel		2022	2022	780 677,00 €	Estimatif AMO
65	Commune d'Échilleuses	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réhabilitation des bâtiments afin d'y accueillir la population sous forme de local de reunion et associatif		2022	2022		
66	Commune d'Échilleuses	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Amélioration de la voirie et accessibilité		2022	2022		
67	Commune d'Échilleuses	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Amélioration et aménagement des chemins piétonniers et chemins de contournement avec mise en valeur du patrimoine aux abords		2022	2022		
68	Commune d'Échilleuses	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Optimisation du stationnement au cœur du village avec liaison piétonne jusqu'à l'aire d'arrêt de bus		2022	2022		Estimatif sans justificatif
69	Commune d'Échilleuses	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réparation des dommages aux voûtes de l'église pour remise en état du patrimoine		2022	2022		
70	Commune d'Échilleuses	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réhabilitation de l'éclairage public		2022	2022		
71	Commune de Pithiviers le Vieil	CC DU PITHIVERAIS	Remise aux normes électriques et automatisés des stations de pompage, création d'une bache de réserve d'eau, mise en place de variateurs		2022	2022	500 000,00 €	Estimatif sans justificatif
72	Commune de Pithiviers le Vieil	CC DU PITHIVERAIS	Rénovation thermique et réhabilitation de 2 logements communaux		2022	2022	144 568,00 €	Estimatif pré-étude en interne
73	Commune de Pithiviers le Vieil	CC DU PITHIVERAIS	Création d'une voie cyclable entre Fresnay les Chaumes et le centre bourg		2022	2022	405 200,00 €	Estimatif pré-étude en interne
74	Commune de Crotes en Pithiviers	CC PLaine DU NORD LOIRET	Changement du système de chauffage fioul pour de la géothermie pour la mairie et la salle des fêtes		2022	2022		
75	Commune de Beaune la Rolande	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénovation des stations d'épuration, les réseaux d'eau, poursuivra le séparatif eaux pluviales eaux usées		2022	2022		
76	Commune de Beaune la Rolande	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénovation des façades des commerces du centre ville		2022	2022		
77	Commune de Sermaises	CC DU PITHIVERAIS	Création de places de campings cars		2022	2022		
78	Commune de Sermaises	CC DU PITHIVERAIS	Rénovation de l'éclairage public		2022	2022	150 000,00 €	Estimatif sans justificatif
79	Commune de Chilleurs aux Bois	CC DU PITHIVERAIS	Réalisation d'aire de stationnement pour co-voiturage		2022	2022	200 000,00 €	Estimatif sans justificatif
80	Commune de Chilleurs aux Bois	CC DU PITHIVERAIS	Installation de panneaux photovoltaïques aux ateliers communaux et au gymnase		2022	2022	160 000,00 €	Estimatif sans justificatif
81	Commune de Chilleurs aux Bois	CC DU PITHIVERAIS	Inventaire de la biodiversité		2022	2022	10 000,00 €	Estimatif sans justificatif
82	Commune de Chilleurs aux Bois	CC DU PITHIVERAIS	Implantation de haie bocagère		2022	2022	10 000,00 €	Estimatif sans justificatif
83	Commune de Chilleurs aux Bois	CC DU PITHIVERAIS	Gestion durable des arrosages communaux		2022	2022	10 000,00 €	Estimatif sans justificatif
84	Commune de Vriigny	CC DU PITHIVERAIS	Aménagement piéton RD 344		2022	2022	523 820,00 €	Estimatif sans justificatif
85	Commune de Vriigny	CC DU PITHIVERAIS	Aménagement de mobiliers urbains à caractère de loisirs et sportifs		2022	2022	32 000,00 €	Estimatif sans justificatif
86	Commune du Malesherbois	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Aménagement et création de trottoirs rue de la Libération (RD 24) - Gollainville - commune déléguée d'Orveau-Bellesauve		2022	2022	74 968,00 €	Estimatif sur devis
87	Commune du Malesherbois	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire - commune déléguée de Malesherbes		2022	2022	2 607 804,00 €	Estimatif AMO
88	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Création d'une maison des Sports au Stade Piquemal		2022	2022	1 600 000,00 €	Estimatif sans justificatif
89	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Arrosage intégré du terrain de rugby du stade Piquemal		2022	2022	52 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne
90	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Étude de faisabilité pour le relogement du Musée municipal de Pithiviers au Château de Bellecour		2022	2022	50 000,00 €	Estimatif sans justificatif
91	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Conservation et restauration de la collection du Musée municipal de Pithiviers		2022	2022	150 000,00 €	Estimatif sans justificatif
92	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Aménagement et acquisition des mobiliers, matériels et parc instrumental de la future maison culturelle		2022	2022	4 000 000,00 €	Estimatif sans justificatif
93	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Réhabilitation d'une friche horticole - rue du Parc à Pithiviers		2022	2022	700 000,00 €	Estimatif sans justificatif
94	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Maison de la santé et des solidarités (centre de santé municipal et associations caritatives) - 31 rue du Capitaine Giry à Pithiviers		2022	2022	500 000,00 €	Estimatif sans justificatif
95	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Création d'un parcours touristique valorisant le patrimoine de la ville		2022	2022	250 000,00 €	Estimatif sans justificatif
96	Commune de St Loup des Vignes	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux de rénovation énergétique de la mairie de St Loup des Vignes		2022	2022	88 670,00 €	Estimatif AMO
97	Commune de Grangermont	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Transfert des bureaux et de la salle des mariages de la mairie pour accessibilité		2022	2022		
98	Commune d'Auuy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Création de chemins de randonnées		2022	2022		
99	Commune d'Auuy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Création d'une route des puits		2022	2022		
100	Commune d'Auuy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Création de 2 aires de jeux pour jeunes enfants		2022	2022		
101	Commune d'Auuy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Création d'un parcours à bosse pour vélo et MBK		2022	2022		
102	Commune d'Auuy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Aménagement des archives au 1er étage de la Mairie (+ isolation)		2022	2022		
103	Commune d'Auuy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Deuxième tranche des changements des compteurs d'eau		2022	2022		
104	CC Pithiviers Gâtinais	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Aménagement des espaces extérieurs du Bassin d'Apprentissage de Malesherbes		2022	2022	4 813 341,00 €	Estimatif AMO
105	CC Pithiviers Gâtinais	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Construction d'un centre aquatique à Beaune la Rolande		2022	2022	11 000 000,00 €	Estimatif sans justificatif
106	CC Pithiviers Gâtinais	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Création de la ZA Auuy : création des voies d'accès		2022	2022		
107	Commune de Chailion le Roi	CC PLaine DU NORD LOIRET	Travaux de sécurisation du village (cheminement piéton, stationnement...)		2022	2022	100 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne
108	CC du Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Mise en sécurité des ouvrages d'art		2022	2022	185 000,00 €	Estimatif sans justificatif
109	Commune de Nibelles	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Isolation thermique des bâtiments communaux (mairie, école, bibliothèque, point Poste, Musée, logements, salle des fêtes)		2022	2022	159 600,00 €	Estimatif AMO
110	Commune de Nibelles	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Installation d'une chaudière bois mutualisée		2022	2022	126 000,00 €	Estimatif sans justificatif
111	Commune de Nibelles	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réhabilitation de la voirie communale en vue d'y adjoindre la mobilité douce		2022	2022	50 000,00 €	Estimatif sans justificatif
112	Commune de Nibelles	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Sécurisation de l'entrée de bourg de Nibelles		2022	2022	150 000,00 €	Estimatif sans justificatif
113	Commune de Nibelles	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénovation des plateforme parkings (parking du lavoir, place J. Poisson, place St Sauveur)		2022	2022	150 000,00 €	Estimatif sans justificatif

114	Commune de Puisseaux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénovation de l'éclairage public	Energie	2022	
115	Commune de Puisseaux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux de rénovation de l'école de musique	Rénovation	2022	
116	Commune de Puisseaux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire	Santé	2022	
117	Commune de Puisseaux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux de rénovation des logements communaux Jardin de la Mairie et du logement d'urgence	Rénovation	2022	
118	Commune de Puisseaux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux de rénovation du presbytère (pour y installer notamment des espaces de coworking)	Rénovation	2022	
119	Commune de Puisseaux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux d'aménagement des places du centre ville et aménagement de parkings extérieurs en périphérie	Urbanisme durable	2022	
120	Commune de Puisseaux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux de voirie Rue des Ormeaux	Urbanisme durable	2022	
121	Commune de Puisseaux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux de rénovation du patrimoine (église, halle et anciennes fortifications)	Rénovation	2022	
122	Commune de Puisseaux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénovation d'un bâtiment pour y installer un espace dédié aux associations	Rénovation	2022	218 458,00 € Estimatif pré-étude en interne
123	SIS de Boiscommun	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire de Boiscommun	Rénovation	2023	550 000,00 € Estimatif pré-étude en interne
124	Commune de Chambon la Forêt	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Restauration intérieure de l'église	Culture	2023	Estimatif sans justificatif
125	Commune d'Auzy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réhabilitation d'un logement communal	Rénovation	2023	Estimatif sans justificatif
126	Commune d'Auzy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Travaux de réaménagement intérieur de la salle des fêtes et du mode de chauffage	Rénovation	2023	Estimatif sans justificatif
127	Commune de Montliard	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réaménagement du parking et de l'abri bus, mise en sécurité	Autres	2023	Estimatif sans justificatif
128	Commune de Pithiviers le Vieil	CC DU PITHIVERAIS	Aménagement d'un terrain en vue d'y développer des projets liés à l'environnement et la biodiversité	Urbanisme durable	2023	Estimatif sans justificatif
129	Commune de Chilleurs aux Bois	CC DU PITHIVERAIS	Remise en service de la vidéo sur les chapeaux sous à l'école élémentaire	Biodiversité	2023	5 000,00 € Estimatif sans justificatif
130	Commune de Virgny	CC DU PITHIVERAIS	Rénovation du musée « Musée du père Mousset »	Rénovation	2023	15 000,00 € Estimatif sans justificatif
131	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Etude de faisabilité pour la salle des fêtes	Rénovation	2023	50 000,00 € Estimatif sans justificatif
132	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Installation de colonnes enterrées pour les OM, le tri sélectif et le verre	Urbanisme durable	2023	150 000,00 € Estimatif sans justificatif
133	Commune de St Loup des Vignes	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénovation du système de chauffage de la salle des fêtes de St Loup des Vignes	Energie	2023	
134	Commune de St Loup des Vignes	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénovation des huisseries de la salle des fêtes de St Loup des Vignes	Rénovation	2023	
135	Commune de St Loup des Vignes	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénovation des huisseries de la salle des fêtes de St Loup des Vignes	Rénovation	2023	
136	Commune d'Onchreville sur Essonne	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réfection toiture mairie	Urbanisme durable	2023	
137	Commune d'Auzy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Achat d'un terrain face à la mairie	Energie	2023	
138	Commune d'Auzy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Changement du chauffage de la salle des fêtes	Rénovation	2023	
139	Commune d'Auzy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénovation du pavillon de la salle des fêtes	Rénovation	2023	
140	Commune d'Auzy	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Réhabilitation de l'ancienne maison de retraite pour un espace de vie au milieu du bourg : logement intergénérationnel ouvert aux handicapés et aux personnes exclues temporairement de la scie	Rénovation	2023	
141	Commune d'Auzy	CC DU PITHIVERAIS	Dernière tranche du changement de compteur d'eau et renouvellement du réseau très vétuste	Eau	2023	
142	CC du Pithivierais	CC DU PITHIVERAIS	Actions pour rendre plus lisibles les équipements intercommunaux	Développement éco	2023	100 000,00 € Estimatif sans justificatif
143	Commune de Nibelle	CC DU PITHIVERAIS	Extension de la ZA d'Escrennes	Développement éco	2023	
144	Commune de Puisseaux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Rénovation du réseau eau pluviale rue St Sauveur	Eau	2023	80 000,00 € Estimatif sans justificatif
145	Commune de Puisseaux	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Eclairage des voies douces des allées du parc	Energie	2023	
146	Commune de BOISSEAUX	CC PLAINES DU NORD LOIRET	Création de voies douces	Mobilités durables	2023	
147	Commune de Vèvre la Ville	CC DU PITHIVERAIS	Création d'une voie douce vers la gare de Boisseaux	Mobilités durables	2024	300 000,00 € Estimatif AMO
148	Commune de Vèvre la Ville	CC DU PITHIVERAIS	Restauration du mur de contre escarpé du château de Vèvre le Château	Rénovation	2024	100 000,00 € Estimatif AMO
149	Commune de Pithiviers le Vieil	CC DU PITHIVERAIS	Rénovation du réseau d'eau	Eau	2024	43 155,00 € Estimatif sans justificatif
150	Commune de Chilleurs aux Bois	CC DU PITHIVERAIS	Restructuration de l'étang et aménagements qualitatifs dans la vallée de l'Euif	Environnement	2024	Estimatif sans justificatif
151	Commune de Chilleurs aux Bois	CC DU PITHIVERAIS	Chemins piétons et cyclistes entre le bourg de Chilleurs aux Bois et Neuville aux Bois	Mobilités durables	2024	80 000,00 € Estimatif sans justificatif
152	Commune de Chilleurs aux Bois	CC DU PITHIVERAIS	Chemins piétons et cyclistes entre le bourg de Chilleurs aux Bois et Gallierand	Mobilités durables	2024	100 000,00 € Estimatif sans justificatif
153	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Renaturation ou création de réservoir de biodiversité	Biodiversité	2024	15 000,00 € Estimatif sans justificatif
154	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Travaux de relogement du Musée municipal de Pithiviers dans le château de Bellecour et investissement en mobiliers	Culture	2024	5 000 000,00 € Estimatif sans justificatif
155	Commune de Pithiviers	CC DU PITHIVERAIS	Rénovation des façades de l'hôtel de Ribère	Rénovation	2024	600 000,00 € Estimatif sans justificatif
156	CC Pithivierais Gâtinais	CC PITHIVERAIS GATINAIS	Création d'une salle polyvalente d'une capacité de moins de 300 personnes ZAC de Senlives	Cohésion des territoires	2024	2 000 000,00 € Estimatif sans justificatif
			Requalification des équipements sportifs communaux (stade de Puisseaux, gymnase le Malesherbois, BAF)	Sports	2024	3 523 150,00 € Estimatif AMO

157	CC DU PITHIVERAIS	Travaux pour renforcer la résilience de la production, de l'alimentation et de l'interconnexion en eau potable	Eau	2024	80 000,00 €	Estimatif sans justificatif
158	CC DU PITHIVERAIS	Travaux pour renforcer la résilience de la production, de l'alimentation et de l'interconnexion en eau potable	Eau	2024	500 000,00 €	Estimatif sans justificatif
159	CC DU PITHIVERAIS	Construction d'un groupe scolaire à Boymes	Cohésion des territoires	2024	4 500 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne
160	Commune de Nibelle	Programme ponts (rénovation)	Urbanisme durable	2024	50 000,00 €	Estimatif sans justificatif
161	CC DU PITHIVERAIS		Autres	2024		Estimatif sans justificatif
162	Commune de Pithiviers le Vieil	Réaménagement de la place de l'Eglise	Urbanisme durable	2025	195 612,00 €	Estimatif sans justificatif
163	Commune de Pithiviers le Vieil	Transformation d'un bâtiment désaffecté en logement	Rénovation	2025	800 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne
164	Commune de Pithiviers	Création d'un terrain synthétique de football au stade Comets	Sports	2025	80 000,00 €	Estimatif sans justificatif
165	Commune de Pithiviers	Eclairage du terrain de football au stade Comets	Energie	2025	80 000,00 €	Estimatif sans justificatif
166	Commune de Pithiviers	Arrosage intégré du terrain de football du stade Piquemal	Eau	2025	130 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne
167	Commune de Pithiviers	Requalification de la friche commerciale Croix Fallaise	Urbanisme durable	2025	500 000,00 €	Estimatif sans justificatif
168	CC du Pithiverais	Certification ISO 9001 et 14001	Environnement	2025		
169	Commune de Nibelle	Déplacer la Musée Bailliet dans l'église	Tourisme	2025	80 000,00 €	Estimatif sans justificatif
170	Commune de Nibelle	Créer un espace culture-bibliothèque	Culture	2025	85 000,00 €	Estimatif sans justificatif
171	Commune de Pithiviers	Requalification de la place du Martroi	Urbanisme durable	2026	1 300 000,00 €	Estimatif sans justificatif
172	CC du Pithiverais	Acquisitions foncières à proximité du siège social	Autres	ne sait pas	200 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne
173	CC DU PITHIVERAIS	Construction d'un ALSH à Chilleux aux Bois	Jeunesse	ne sait pas		
174	CC du Pithiverais	Travaux de réhabilitation du groupe scolaire de Cios Beauvoys	Rénovation	ne sait pas	3 300 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne
175	Commune de Boiscommun	Aménagements sécuritaires des places du centre bourg de Boiscommun	Urbanisme durable	ne sait pas		
176	Commune de Boiscommun	Création de voies de circulation pour déviation de poids lourds	Autres	ne sait pas		
177	Commune de Gaubertin	Travaux d'entretien de réseaux téléphoniques et électriques	Urbanisme durable	ne sait pas		
178	Commune de Gaubertin	Réhabilitation de 2 logements communaux	Rénovation	ne sait pas		
179	Commune de Puiseaux	Travaux de rénovation de la halle de Puiseaux	Rénovation	ne sait pas	145 904,00 €	Estimatif AMO
180	Commune de Puiseaux	Aménagement d'un square intergénérationnel Allée Claude de Bussy	Cohésion des territoires	ne sait pas	25 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne
181	Commune de Puiseaux	Aménagement d'un square intergénérationnel Rue des Chardonnerets	Cohésion des territoires	ne sait pas	25 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne
182	Commune de Puiseaux	Aménagement d'un square intergénérationnel (non localisé)	Cohésion des territoires	ne sait pas	25 000,00 €	Estimatif pré-étude en interne
183	Commune de Puiseaux	Création d'une signalétique et éclairage des lieux remarquables	Autres	ne sait pas		
184	Commune de Tivernon	Remplacement de la chaudière fioul par un système EnR	Energie	ne sait pas		
185	Commune de Tivernon	Rénovation du logement communal attenant à la Mairie et la Salle des fêtes	Rénovation	ne sait pas	93 500,00 €	Estimatif AMO
186	Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement Nibelle-Nespley	Création d'une usine de traitement eau potable à Nibelle	Eau	ne sait pas	660 171,80 €	Résultat appel d'offres
					77 952 078,25 €	